

LA NIVE

numero

13



BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
PÊCHEURS DE
LA NIVE

BIARRITZ



Hôtel Continental

DE TOUT PREMIER ORDRE



200 CHAMBRES ET SALONS
VUE SUR LA MER ET AU MIDI

Ouvert toute l'année

LA NIVE

Bulletin de la Société des Pêcheurs de la Nive
(Nive Anglais Club — English Text : p. 435)



Visite de M. Gaston GÉRARD

HAUT-COMMISSAIRE AU TOURISME

Sur l'initiative très heureuse de M. Hirigoyen, maire de Biarritz, M. Gaston Gérard, Haut-Commissaire au Tourisme est venu visiter la Côte Basque.

Les municipalités de Bayonne, Biarritz, et St-Jean-Pied-de-Port n'avaient pas manqué de venir officiellement notre Société.

Elle représentait, en effet, le domaine touristique le plus étendu de la région et M. Gérard, adjoint au maire de Biarritz, administrateur de la Maison du Tourisme, a très abondamment souligné l'importance de la pêche de saumon.

Le 25 juillet, nous avons eu l'honneur d'accueillir M. Gaston Gérard à St-Martin-d'Arros, au centre même de notre domaine, au confluent des deux Nives.

Ce fut très simple. Nous avons placé sous sa haute protection ce domaine qu'il pouvait mieux que de lui, nous lui avons présenté nos administrateurs immédiats, MM. François et Carriéville, administrateurs, membres de la Commission de surveillance, MM. Ant. Bertrand, Directeur des Piscicultures, Bertrand, garde chef, Chiramberto, Beguin, Dubois, Mendiburu, Maire, gardes de la Société. Les gardes Lescuy, en congé, Iribarne, en service, Hugot, bûcher, n'avaient pu être présents.

M. le Haut-Commissaire les a tous félicités chaleureusement pour l'œuvre qu'ils accomplissent et leur a cordialement serré la main. MM. Miroux, préfet des Basses-Pyrénées, Gour, député, Catalogne, adjoint, Hirigoyen, maire de Biarritz, ont joint leurs félicitations. M. Garat, maire de Bayonne, et Membre du Conseil Supérieur de la pêche, a bien voulu faire une vive apologie de l'action de notre Société et de ses dirigeants.

À St-Jean-Pied-de-Port, après le discours

si réaliste de M. Haranburu, maire de St-Jean-Pied-de-Port, le président de la Société des Pêcheurs de la Nive, a exprimé à M. Gaston Gérard, le plaisir et l'honneur qu'avaient les 1.375 pêcheurs de la vallée de la Nive de le recevoir en cette salle de la mairie qui avait été sept ans plus tôt le berceau de leur association, et grâce à l'hospitalité de la ville, était resté leur siège social.

En assurant que la cause du tourisme, comme celle de la pêche, réalisait en Pays Basque la collaboration droite de toutes les municipalités, M. Roig se félicita de voir que le Tourisme Français avait enfin trouvé un chef et que nous, aurions l'avis qu'il souhaiterait de le voir rester longtemps à la tête de la « Maison de France ».

Les Pêcheurs de la Nive étaient heureux de pouvoir confier à M. Gaston Gérard, apôtre du Tourisme, le titre de Membre à Vie de leur association, titre lui donnant droit d'asseoir sa vie dans le domaine de la Société qui s'étend sur plus de 80 kilomètres de rivière.

Avec la carte qui chaque année lui sera renouvelée, le Président de la Société remit à M. le Haut Commissaire, l'insigne des bienfaiteurs de la Société, insigne qui lui permettra, le long de la Nive, d'être toujours accueilli comme un ami.

Nous avons été très honorés de voir cet insigne, à la boutonnière du membre du gouvernement, volontier avec cette L'agon d'honneur et cette croix de guerre qui appartenait aux ancêtres combattants, qu'un de ceux qui, comme eux, avait eu l'honneur pénétrer de « monter en ligne », avait actuellement celui de représenter la France touristique, c'est-à-dire l'un des plus beaux aspects de notre pays.

M. B.

Nous saluons avec joie la nomination de M. de Coincy, comme Conservateur à Pau, et à l'occasion de sa prise de service, le premier audit, nous lui adressons nos sentiments de très cordiale bienvenue.

Nos Sociétés doivent rester reconnaissantes à M. Chambon de tous les services qu'il leur a rendus, de l'aide puissante qu'il leur a apportée ; nous n'oublierons pas non plus avec quelle loyauté il nous a soutenus durant nos années de collaboration.

Mais noi n'étions mieux qualifié que M. de Coincy pour reprendre en mains l'œuvre si bien commencée.

UN PRINCIPE A PROPAGER ET A FAIRE RESPECTER

Les exigences de la science, ou, plus exactement, l'exploitation de la science par la civilisation moderne, est en train de bouleverser tous les règnes de la nature.

Si cette évolution accélérée est moins dangereuse dans une immense région comme l'Amérique du Nord, il faut être plus circumspect dans un continent surpeuplé comme notre vieille Europe.

Les progrès de l'industrie, l'électrification à outrance doivent en France être modérés par deux principes : le respect de la beauté de nos sites et le maintien, voire même le développement des ressources alimentaires naturelles.

Il est lamentable, par exemple, de voir se propager chez nous cette répugnante publicité américaine qui transforme de petites maisons, très dignes naturellement, en cubes aux couleurs criardes.

Une marque de rhum avait même déshonoré d'une inscription gigantesque, certain feston basque qui, jusqu'à là, dressait sa ligne pure, en plein ciel, au bord de la grande route. Il faut féliciter heureusement ceux qui ont fait effacer cette inscription de mauvaise guerre.

Mais ce sont là, certes, ce que voit, atroces passagères, facile, à faire disparaître.

Autrement graves sont pour la santé publique la pollution des eaux et pour l'économie générale la stérilisation de nos rivages, au point de vue alimentaire.

Nous avons tenu dans une étude du « Chasseur Français » la citation d'un excellent principe, le voici :

La faune d'une région n'appartient pas à ses habitants, elle constitue un dépôt dont la génération actuelle est responsable. L'extinction d'une espèce est un appauvrissement pour la communauté.

Cela un principe admirable ; il est particulièrement important pour la truite et le saumon.

Nous savons que ce dernier poisson a constitué jusqu'à dix-neuvième siècle, la

base de l'alimentation de tous les peuples dans les bouches de l'Adour, de la Garonne, de la Loire, en Bretagne, en Normandie, dans les provinces du Nord.

L'industrialisation irremédiable nous offre risques de disparition ; la salmoniculture aussi a, au contraire, fourni les moyens de la restaurer.

Or, nous ne savons pas ce qui sera l'industrie de demain. Il se peut cependant bien que nos barrages, hydro-électriques, dont nous sommes si fiers, apportent certains avantages stupéfiants à nos enfants qui tiendront l'électricité de manières bien différentes.

Mais ce dont nous pouvons être sûrs c'est que l'on n'inventera pas de moyens, matériels, matériels et efficaces contre le saumon.

Il est donc indispensable que cette opération soit réalisée et que certaines régions particulièremenst aptes lui soient réservées dans notre pays, pour permettre le renouvellement général des rivages, franchise le jeu où la pollution des eaux par les usines, aura disparu et que les bancs de sargasses devront instaurer, et qu'ils serviront peut-être même démolis comme constituant des dangers graves, pour les populations de l'aval.

La Nive et le Gave d'Oloron doivent donc être confirmés dans leur caractère de réserves nationales pour le saumon et enrichis le plus possible.

La se trouve la plus belle race de saumon d'Europe, et pour quelle fut réalisée l'interdiction, au pillage qui, jusqu'à ces dernières années italien la règle sur ces rivières. Il fallait qu'elles trouvaient pour leurs frayères un exceptionnel couvert de circonstances favorables.

En préservant la Nive contre le vaudou de certains groupements industriels, en reconstruisant sa richesse en saumons et en truites, nous accomplissons donc un véritable devoir national pour les générations futures.

Président de la Fédération Régionale Bascquoise des Sociétés de Pêche
M. BOUC

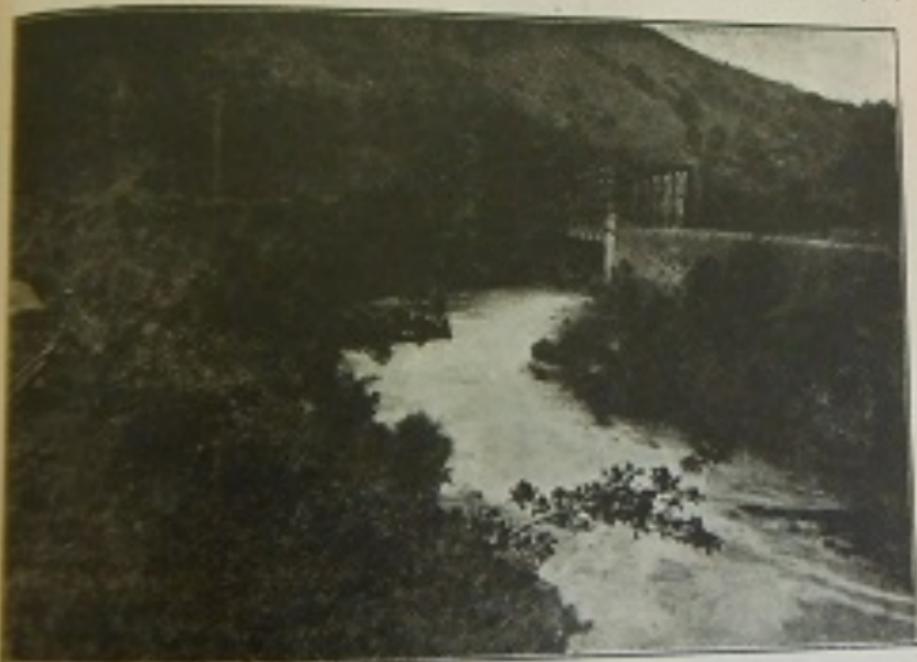


La Pêche dans le Bassin de la Nive

La réputation du Pays Basque est actuellement mondiale, partout les touristes en vantent la beauté, mais lorsque les routes ou les voies ferrées viennent rejoindre la Nive, les visiteurs déjà habitués à contempler des sites admirables, ont l'impression très nette que toute la splendeur

des tristes les magnifiques, tous les sites enjolis qui se succèdent de Gaveo jusqu'aux sources.

C'est un perpétuel ravissement donc mal ne peut se blaser, car cette adorable rivière, toujours belle, offre tous les aspects, depuis les gorges sauvages et chaotiques,



Le Gouffre n° 6 dit du Four à chaux, près de St-Martin d'Arronax. Les photos de nombreux
y ont été bousculés en 1930.

A good salmon pool above St-Martin d'Arronax on the Nive (pool n° 6). (Photo Rabit, Lyon).

de l'Eskual Herria atteint là son apogée.

La Nive est bien la prestigieuse animatrice de cette région qui, à travers tous les âges de la nature, fut vraiment privilégiée.

Si le touriste est impressionné par sa beauté sans égale, si ses peys sont à chaque méandre, charmés par des ensembles uniques de pittoresque, de couleur et de lumière, il faut être pêcheur pour connaître-

jusqu'aux racines enchantées dépassant en grâces les rives du paysagiste le plus raffiné, atteignant les décaux qui séparèrent Loti et tant de marins à travers les îles fortunées du Pacifique.

C'est au bord de la Nive que l'en connaît vraiment pourquoi les Basques, en estimant les politiques louangées de Paradis terrestre, affirment toujours que cet Eden ne peut être ailleurs que chez eux, et

que la première langue de l'humanité, la « bonne langue » est encore la basque véritable.

Il faudrait souhaiter que ces sites merveilleux fussent classés, protégés par un régime spécial à l'instar de nos Parcs Nationaux des Etats-Unis, et que les taches hideuses d'une publicité abominable en fussent au plus vite effacées.

Le guide Bedelot d'avant-guerre, appela la vallée de la Nive « le Paradis des Pêcheurs ».

Appellation bien méritée que nous avons pris à tache de justifier de nouveau.

Rivière sacrée, elle l'est restée par sa beauté que la ligne industrielle n'a point

sacrifiée aux tables des blanchis ou la consommation en 1922-1923.

Ce fut alors le moment de recruter les pêcheurs de la Bassa-Nivelle, Basque d'origine ou d'adoption, qui se recrutent étrangement à travers le monde, pêcheurs pieciots de la Nive, toujours drapés en blouse.

Sept ans ont passé et ce tel sondage difficile impossible est actuellement. Nous

Tribus et nations sont venues en abondance et la rivière accueille ce continuer en dépit de tout, parce que nous avons non seulement la foi, mais force, riance et plus encore, la force.

Petite société de 302 membres au 1^{er} décembre 1923, avec 2.245 francs de cotisation, la Société des Pêcheurs de la Nive naquit, au 31 décembre 1920, 1924, battit, avec 90.733 francs de recettes et, au 28 juillet 1928 : 1.253 membres payant une cotisation annuelle, pris de 40.000 francs de cotisations, en dehors des subventions de l'Etat.

Nous pouvons donc dire à nos compatriotes français et étrangers, que nous avons groupé un magnifique domaine où il y a probablement le plus beau de France, où ce domaine est organisé pour le reposement et pour la surveillance, qu'il doit servir d'attraction touristique comme d'exemple de reconstitution pieciote.

Certes, la pêche en Nive, par la rivière et le saumon, est un art difficile, mais assurément la comparaison à nos pêches préférées où des poisson sont bons sans l'aide d'un certain nombre de gardes, pour gérer l'appât ou le propriétaire et ses varres livrées devront leur offrir. Ces pieciots-là s'adaptent à la chasse prédictive en forêt à Euskalherri, à condition du saumon tiré, il y fait un tableau splendide dans un fauteuil à roulette ; mais, en Nive, la truite est abondante, mais elle est rendue médiocre par le grand nombre de ses adversaires.

Même la pêche à l'asticot, inséparable déplorable poisson dans un temps relativement peu élégant, on ne pêche pas ici avec et surtout qu'à la recherche artificielle : à la planche, selon l'expression locale, mais cette pêche à l'asticot est difficile, car il faut employer des engins de plus en plus fins.

Quand on prend, comme on vient de le faire cette saison, des truites de 1 à 1,5 kilogrammes avec des bas de lignes en échines 75, on peut dire que la pêche en Nive est un jeu un art.

Nous sommes heureux de constater que cet art se répand de plus en plus : nous souhaitons que tous nos compagnons pieciots de France et du monde n'oublient point ce coin privilégié où l'on porte gant, goûter la tête profonde de la pêche à la truite, l'instant inoubliable d'une capture de saumon au milieu d'une nature merveilleuse, sous un soleil resplendissant.



M. J.-B. Dubois, de St-Jean-Pied-de-Port, avec une truite de 1 k. 550. (A boutonnière 3 ponadis)

encore terne, elle devra devenir comme l'un de ces fleuves mystiques, de l'Inde où chacun doit s'être plongé au moins une fois dans sa vie.

Et ce ne sera point visite brève à bord d'une automobile, mais séjour de pêche joyeux et bénissant.

Hélas, comme tant d'autres richesses naturelles, la Nive faillit connaître la ruine.

Abandonnée à toutes les expéditions, gâtrée sous le régime paresseux symbolisé par la formule « pas d'histoires », et par son situation même, à proximité immédiate de la Côte Basque, dont l'essor touristique fut prodigieux après guerre, exposée à un pillage effréné pour faire truites et tau-

SAUMON

Nous sommes heureux de constater que les prévisions de mort se sont réalisées et que la morte de saumons a été très importante dans la Nive et cela dès le début de l'année, donc bien avant les grandes crues de printemps.

Jusqu'au 24 février les saumons ne peuvent franchir le barrage d'Haberga et s'accappongissent dans la partie aval. L'accord heureusement réalisé entre M. l'ingénieur en chef des Eaux Hydrauliques Crescent et M. le Commissaire des Eaux et Forêts de Luchadenende, propose les propositions que nous leur avions

au Canada pour intensifier l'opinion publique, lors de nos réunions publiques, depuis lors par les services spéciaux anglais, norvégiens et suédois ont montré qu'une des causes principales de la diminution du saumon était l'absence de la pêche au filet dans les eaux intérieures.

La statistique montre qu'en réalité chaque saumon adulte se trouve sur les frayères au moins une fois dans l'année (adultes remontant évidemment la rivière durant les derniers cinq ans plus tard).

Cela bien que chaque frayère fournit en



Colonel Postley Pousse pêche le saumon au Paul Solvay, sous pont n° 6.
Fishing for salmon at Solvay Paul (bridge n° 6).

nombreuses fois de leur visite du 24 janvier, à temps d'assurer périodiquement le passage du saumon à travers les vannes du barrage.

Ce n'est pas seulement la crue de 11 mètres qui est ce résultat, puisque, encore en fin juin, je rencontrai au pied du barrage d'Ossau la présence de saumons d'aval, tout nouveau arrivée de la mer.

Des saumons sont signalés en grand nombre dans les gouttières de la rivière, aussi bien à Biarritz qu'à St-Jean-Pied-de-Port et dans la Nive de Bayonne.

La pêche n'a pu s'exercer que durant quelques journées en mai et juin, mais les frayères étaient très belles, ce qui est plus important pour l'avenir.

Un de nos camarades anglais nous a transmis un tract très intéressant qui est diffusé

moyenne 8.000 crânes, mais dans la partie nord-ouest il y a déjà 55 pour cent de poies à la fécondation, puis d'après les experts anglais, 90 % de poies entre les crânes Moenadis et l'âge d'alevis.

Parmi les alevis 21 % arrivent seulement à l'état de roches de démontage (2.400), enfin d'après les mesures effectuées durant bien des années sur la Taf, 4 % des roches restent comme adultes.

Si les filets, les lignes ou les brasseurs ne laissent pas monter sur les frayères la mortalité de la morte annuelle, celle-ci va diminuer constamment; si les régulations permettent au contraire à 60 % de la morte de venir frayer, toutes les quantités seront doublées d'importance en vingt-cinq ans.

Voilà à quoi nous devons tendre, aussi bien

dans l'ordre des inscrits que dans celui des pêcheurs à la ligne et de l'industrie bœuf.

J'ai la conviction que dans nos rivieres, Nive et Garonne d'Orthez, le rendement est supérieur sans quoi, avec les méthodes employées dans l'estuaire, le brassage offrirait qui n'aurait aussi bien en Nive que sur le Garonne avant que nos sociétés n'aient galvanisé l'administration sur le Garonne et assuré la protection sur la Nive, avec tous ces abus il y aurait peu temps que le sturgeon sautât disparu.

Je pense qu'un des motifs essentiels dans une meilleure protection des sturgeons seraient assurés par le très grand nombre de jeunes qui viennent remplacer leur intérêt à celle de leurs aînés. On est préoccupé dans le Midi : Et ce n'est point un fil « un gâch » comme ceux que nous ai délicieusement Anatole France dans ses œuvres de Jacques Tournier, des expériences très scientifiques furent sous la direction du Dr Boissier, par M. l'Inspecteur des Eaux et Forêts Larivière, et nous mesmes, ont prouvé que les toques de deux ans nécessaires parfaitement mûrs de saumons et mûrs de truites avoisinent ou sont égales ; l'autre a même montré que des toques de 10 grammes avaient aussi la taille que des truites mises de 100 grammes.

Je ne sais pas si c'est le pays qui veut cela, mais je signale le fait au monde médical, il y a peut-être là une fortune climatique à exploiter.

D'après le rendement des frayères de la Nive en socane, je crois aussi que les deux embryons doivent donner plus de succès que ne l'indiquent les statistiques anglaises.

Cela pourrait s'expliquer par l'absence de pluies et de la sécheresse de cette année dernière, fait que tous craignent de faire une saison moins favorable.

C'est pourquoi je suis convaincu que si l'Assemblée décide de la protection jusqu'à l'abondance, nous pourrions rapidement la décliner, mais si l'Assemblée décide de la protection, nous devrions rapidement les accorder, mais à la condition, les observations, que les migrations marquées soient observées, et que l'on n'arrive pas à déterminer les causes naturelles, mais à moins qu'il n'importe quelle rivière où que soit la France, et y autoriser le filé tout le temps que la législation maritime a toujours permis, avec quelque relais préalable.

Dans le même tract, des auteurs de ces courieux de la rivière Dordogne, du Tarn, et même de la Garonne, n'avaient jamais introduit de malmois d'huile, et si il n'a introduit uniquement par la pêcheuse officielle à tel point qu'en 1904 : 1400 tonnes furent pris au filé dans les deux rivières et aux à la ligne.

Voilà, je crois, l'explication la plus vraie et la plus naturelle dans la rivière de la Nive.

Nous pourrons donc travailler avec régularité, nous n'avons qu'à appliquer les très nombreux règlements existants dans les cas à résoudre, à réprimer le brassage contre la rivière cette année, à pratiquer une pêcheuse artificielle très simple et faire sortir de la Nive la plus riche rivière d'Europe.

M. BOCC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni à Saint-Jean-Pied-de-Port le 22 mai 1908 à 14 h. 30, sous la présidence de M. Baugé, président de la Société.

Etaient présents : MM. J.-P. Etcheverry, G. Etxegaray, François Arroé, Colonel Pichot Peurre, Alain, Camariolle, Laplace, Pierre Maisonnave, Jarrigay, Biarritz.

Excus : MM. Mignogney, Errera, Gaillan, de Marès, Thivest, Saint-Léger, Larronde, Oyargabal, Emile Enjol, Bonhommie, Ondartza, Halsueta, Lezangas.

Le Président salua tout d'abord la présence de M. Ernest Lasserre, banquier à Bayonne, l'un de nos premiers sociétaires et administrateur de la Société, qui vient d'être emporté par une bronchite maladie.

Le procès-verbal de la séance précédente fut adopté.

Le Conseil décida ensuite de ne pas s'appuyer à la transaction pour un délit de pêche aux explosifs, en finançant 300 francs l'indemnité à payer à la Société, en plan de la transaction qui devra être assurée.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale fut approuvé ainsi que le prix de 25 francs pour le banquet, pourboire compris.

Le Conseil décida de procéder à la réélection de tous les administrateurs soci-

tats et de soumettre à l'Assemblée la nomination des nouveaux administrateurs salariés :

Saint-Jean-Pied-de-Port : M. Bernard ; Cambo : M. Brasa Urrutia ; Saint-Etienne-de-Baigorry : M. Arri.

Le bilan de 1907 sur lequel le Président fournit toutes explications, ainsi que les comptes de gestion sont adoptés et remis soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Des propositions de la Commission de surveillance pour primes pour débits de brassage sont approuvées. L'acte de fondation pour les gardes est validé.

Le Président rend compte du recouvrement de la Société et il propose de soumettre à l'Assemblée Générale de tenir l'Assemblée de 1908 à Saint-Jean-Pied-de-Port, où l'an dernier sans succès le 1907 a été élu.

Il est décidé d'attribuer à la nouvelle Société de pêche constituée à Gau, 1000 alevins de truites à prendre à la rivière de la Madeleine.

Le Président rend compte de l'impression demandée pour l'impression de bulletins et des diverses propositions. Le Conseil ratifie le nouveau contrat passé avec l'imprimerie de la « Gazette de Biarritz ».

Le Standard des Hameçons

Nous excellions précédemment, le commandant Roca, que je vois ce matin, me dit : « Je cours de faire la mise en page du numéro de "La Nixe" qui va paraître ; j'ai une page vide ; avez-vous quelque chose à y mettre ? »

J'ai un moment d'hésitation ; mais ces seigneur pas pour un aïoli, un déjeuner sans coquilles ? Et je lui réponds :

« Pas bien quelques notes ; cela demande une mise au point, mais soyons tranquille ; vous aurez votre page. »

Je m'assiede.

Dans le beau fascicule de décembre 1928 de "La Nixe", notre excellent collègue M. J. Calame, de Cambé, a inséré un article magnifique sur la pêche à la mouche dans la Nixe, donnant le premier, aux nombreux pêcheurs à la mouche de notre belle rivière, une base solide pour tester l'application de ce mode très particulier de capture de la truite, assez peu pratiquée dans notre Nixe, sauf par quelques amateurs anglais.

Sur l'objet des indications très précieuses qu'il donne, il y a cependant un point sur lequel je désire apporter une précision, bien mal connue, en général, de l'amateur des pêcheurs à la ligne, et cependant très importante.

Elle ne se limite pas à l'hameçon pour la pêche à la mouche de la jolie truite ; mais étend à l'ensemble de tous les hameçons utilisés dans notre magnifique spec.

Elle ne concerne pas seulement les disques de saint Pierre, mais encore tous

les fabricants, tous les revendeurs d'articles de pêche.

C'est la question de la dimension des hameçons.

L'hameçon est un engin venu depuis la plus haute antiquité. On en trouve en en étoile, à l'île de la pierre ; on en a déterré un en bronze dans le port de Sidonie (Syrie), de la fin des Présidents modernes. (La Vieille Méditerranée, Larousse, Paris, 1931, p. 383).

Nous ne nous occuperons pas ici de quelques détails spéciels, crochets sollets, collets aplatis, anneaux... et non plus des différentes formes de carbure de l'hameçon, ronde, courbée, triangulaire... droite ou avec avantage.

Nous ne parlerons que de la largeur suivant la hauteur de la partie portant la pointe et la barbe ; et de la longueur de la hauteur.

Nous tâcherons d'en déduire une méthode générale et rationnelle pour que fabricants, marchands et pêcheurs puissent enfin avoir un vocabulaire commun, en un mot, parler la même langue, et aboutir au standard d'hameçon.

En effet, quand vous demandez : un hameçon N° 0 (15), 04 (18), 08 (21), quelle dimension cela indique-t-il ? Savez-vous sûr d'obtenir ce que vous dites ? Non, mille fois non !

Chaque auteur donne ses dimensions, chaque fabriquant a les siennes. En voici quelques exemples :

Dimensions de quelques hameçons pour mouches :

N°	WYERS Frères		HARDY		MILWARD		PEACOCK Sneek	H.M. Lom Indiens
	Sneek N° 412 B	Limerick N° 412	Hall N° 506	Pearson N° 507	Pearson 3349	Kensal 2412		
0	N° 12 11 × 3,7	N° 13 11,3 × 4	9 × 3,3	N° 15 9,4 × 3,8	8,5 × 2,4	N° 13 8 × 3	9,2 × 3,5	N° 10 9,3 × 3,4
00	N° 13 10,4 × 3,5	N° 14 10,4 × 3,8	8,3 × 3	N° 16 8,5 × 2,8	8,3 × 2,2	N° 14 15 × 2,3	8 × 2,8	N° 11 8,6 × 4,5
000	N° 14 8 × 3	N° 15 9,4 × 3,8	7 × 2,2	N° 17 8 × 2	7 × 2	N° 15 6,5 × 2,2	7,7 × 2,2	N° 92 7,3 × 3,5

On peut voir ainsi quel arbitraire, quel désordre règne en la matière. Comment s'y reconnaître ? Les auteurs anglais récents ont cherché à réaliser une entente pour le numérotage.

Il est indispensable pour le bien des fabricants, des intermédiaires et des pêcheurs qu'elle se fasse.

Pour quelle réunion, il faut adopter, comme cela a été entendu pour le plan de chasse, un procédé métrique, indiquant en millimètres et décimètres de millimètres : 1^e la longueur de la hanche, courbure comprise ; 2^e la largeur d'ouverture de l'hameçon.

Prenez donc une mesure de la hanche. Pour la pêche de la truite, la mesure est convenable d'employer la hanche des dimensions suivantes :

$$N^{\circ} 0 : 8^{m} \times 3^{m}$$

$$N^{\circ} 60 : 9^{m} \times 3^{m}$$

$$N^{\circ} 600 : 10^{m} \times 4^{m}$$

Que l'armée bouchère de nos régions exige la standardisation, nous l'avons dressé vite et nous accorder à tout prix la tenue.

Commandant DE MARIE,
Bayonne, 18 août 1930.

La Solidarité entre les Sociétés Basco-Béarnaises

L'union qui régit entre les sociétés de la Société des pêcheurs de la Nive, existe aussi cordiale entre les dirigeants des 15 sociétés qui forment la Fédération Basco-Béarnaise.

La Société de la Nive a pu, avec joie toute les années précédentes quelques ateliers d'allevin à des Sociétés voisines.

Le 26 mai le Comité Directeur de la Fédération s'est réuni à Saint-Jean-Pied-de-Port et a visité les stations 4, 1, la Station Centrale et l'organisation de capture de reproduction.

Nos camarades d'Orthez avaient été accompagnés de M. Montet, maire d'Orthez, et conseiller d'arrondissement, Crassat et Gély, conseillers municipaux, tous ont pu voir nos stations goulardes d'allevin.

La Société d'Orthez pour essayer l'eau de la ville emporta quelques cannettes d'allevins d'un-an-à-l'autre, dans un de nos bidons de transport.

Réussite parfaite. La municipalité d'Orthez sur le rapport de ses délégués décida de mettre à la disposition de l'Orbidiense, la vieille Tour du pont. Une installation y fut créée d'extrême urgence, nous étions encore le plaisir de pouvoir donner à nos collègues 1.000 œufs qu'ils viennent chercher à Saint-Jean-d'Arrosse ; notre chef des pêcheurs, Antichambéhier les accompagnait à Orthez et voilà comment parmi la pénitentiaire

la plus carabinement lugubre du département.

A la même réunion, M. Fourrier le chef et adjoint secrétaire de la Société du Névez et de Las Bies, arrivaient également à Bayonne, nous exposa nos projets, ses besoins. Nous le comprenions d'autant mieux qu'ils nous rapportaient depuis un an, un arrêté, quand moi Marquer, Miquelaguey, Daudet, Casen, Niz, arrêta nos ateliers, sous prétexte que

Pour aider la jeune société Biarraise, notre Conseil d'Administration lui offrit deux mille œufs, qui furent pris à La Nouvelle, et que M. Fourrier remporta dans son sac. Leur dévouement permettra à nos amis de ramener aux riverains le rôle actif de la Société.

La Société du Névez va très rapidement se renforcer, a informé nos sociétaires qu'il exercera le droit de pêcher sur ses canaux.

Mais à notre tour, nous venons de nous une marque de solidarité. Comme je citois précédemment au sujet d'Arnéguy à nos camarades de la Fédération, j'en ai profité de voir M. Barrois au nom de la Société de Gou d'Oléron, offrir pour la Nive à Arnéguy deux œufs élevés magnifiques, que l'on me livrera à Arnéguy.

Nous sommes certains que tous nos collègues apprécieront ce geste, car c'est là qu'il reconnaît l'estime, la confiance et la cordialité réciproques qui existent entre nos sociétés.

Il faut dire

Aux Pêcheurs et aux Chasseurs de Biarritz

- qu'ils trouveront, tous articles et accessoires -
concernant leurs sports favoris, à Biarritz mêmes :

AU BON CHASSEUR
11, Rue du Helder

Repos de 5 à 10 %, selon les articles,
aux membres de la Société des Pêcheurs de la Nive sur présentation de leur carte de l'assur-

Aux mêmes prix qu'à Bayonne

Vient de paraître

A L'ANCRE D'OR

32, rue de Turbigo - PARIS

Le Saumon dans le Haut-Allier

Par Henri BOYER



Prix 15 fr.

Poste recommandée 1.25

Il a été tiré de cet ouvrage 30 volumes de luxe marbrés de 1 à 30 et signés de l'auteur. Prix 80 fr.

Vient de paraître :

TECHNIQUE DE LA PÊCHE AU COUP en rivière, en canal, en étang par G. ERMET, préface de L. MATOUT, notes de A. MINERVE. Ouvrage moderne, superbement illustré. Prix 15 fr. Poste recommandée : 1.65.

Il a été tiré de cet ouvrage 35 volumes de luxe marbrés de 1 à 35 et signés de l'auteur. Prix 110 fr.

Ces livres font suite au *Saumon dans les cours d'eau breveté*, par le Cr Latour ; à *Mouche et Lance*, par T. Preskwieski ; à *La Pêche de l'Oubac à la mouche*, par J. d'Or Sinclair ; à *La Mer, pêches sportives et autres*, par Maurice Laurens.

Nous continuons ainsi l'œuvre de propagande que nous nous sommes assignée par les Editions "ANCRE D'OR". Notre but est d'aider à vulgariser toutes les pêches sportives et autres, et dans la mesure de nos faibles moyens nous cherchons à lutter aussi contre le braconnage et tous les criminels de la pêche.

Avant de faire vos achats, faites-nous le plaisir de nous demander notre Catalogue.



Hôtel du Palais et Restaurant - BIARRITZ

LATE IMPERIAL RESIDENCE

The Rendezvous of the highest society in Europe

Season all year round. — Reduced terms during winter
G. C. CIGOLINI, General Manager.

REPEUPLEMENT des Etangs et Rivières

Poissons de toutes espèces
Spécialité de Races sélectionnées
Œufs et Alevins de Salmonidés
Poissons Exotiques
Appareils de Pisciculture
de Transport, etc.

Fournisseurs du Ministère de l'Agriculture,
du Syndicat Central, du Fishing-Club de
France, des Sociétés de Pêche, etc., etc.

DAGRY Frères

20, Quai de Louvois

PARIS

Saint-Jean-Pied-de-Port

CHOCOLAT TRISTAN

SPÉCIALITÉ

ROCHERS BASQUES

Téléphone 20

LES ALDUDES

Station de Repos
Cure d'Air et d'Eau par excellence

Hôtel Erreca

CORRESPONDANCE . . . AUTOS
Téléphone 2

Assemblée Générale Ordinaire DU 25 MAI 1930, A ESPELETTE

La séance est ouverte à 11 heures à l'hôtel de Mont d'Arréa, sous la présidence de M. Baugé, président de la Société, assisté de M. François, trésorier, et de M. J.-B. Halouet, président de la section d'Espelette.

L'assemblée désigne deux administrateurs, MM. François et Maisonneuve Piorre pour vérifier les pouvoirs. 304 sociétaires sont reconnus présents ou représentés.

Le président donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 juillet 1929 à Saint-Etienne-de-Baigorry. Le procès-verbal mis en voix est adopté à l'unanimité.

Le président exprime les sincères condoléances de la Société pour le décès de M. Ernest Lasserre, administrateur de la section de Bayonne, l'un de nos sociétaires de la première année.

Sont ensuite élus pour 3 ans administrateurs de la Société :

Saint-Jean-Pied-de-Port : Gauvielle, Albert Esiol, Armand Bourdette. — Cambio : Paul Huchon, Maisonneuve Félix. — Espelette : Martin Oyarzabal. — Itxassou : G. Echibarria, Onizuka, Louis Tellery, Sanguin Larroque. — Biarritz : St-Liba, Eugène Lacoste. — Baigorry : Bourrelet. — Arrosa : J. R. Mariano et François.

Sont nommés pour trois ans, sur proposition du Conseil, les administrateurs nouveaux suivants :

Saint-Jean-Pied-de-Port : M. Bernard à Cambio ; M. Bruno Ossandeburu ; Baigorry : M. Arezé.

Toutes ces nominations sont faites à l'unanimité.

Le Président donne lecture de son rapport pour l'exercice 1929 et soumis à l'Assemblée les divers postes du bilan 1929, déjà approuvés par le Conseil d'Administration, tels qu'ils sont publiés dans le bulletin numéro 12 de la Société.

Le bilan est voté à l'unanimité et quindi est donné aux administrateurs.

Le programme de 1930 est ensuite exposé et approuvé.

L'Assemblée générale enregistre avec satisfaction le renouvellement des deux des projets des chutes de Bascas. L'Assemblée reconnaît son énergie protestation pour toutes créations de nouveaux barrages.

L'Assemblée approuve les décisions du

Conseil d'Administration, intéressant aux seuls sociétaires, la pêche dans la partie de la Nive de Baigorry où le droit de pêche a été cédé à la Société par les riverains.

L'Assemblée Générale de 1931 se tiendra à Saint-Jean-Pied-de-Port, à une date qui sera fixée par le Conseil d'Administration.

La séance est levée à midi trente.

Un banquet réunit toutes les sociétaires présents à l'hôtel de Mont d'Arréa.

M. Baugé président, assisté de MM. Galan, maire d'Espelette, J.-B. Halouet, adjoint au maire, Echibarria, maire d'Itxassou, Daguerau, adjoint au maire de St-Martin-d'Arréa.

Couvert de couverts en Paga Basque, les convives n'oublient qu'à se laver du restaturant.

Au dessert, M. Galan, maire d'Espelette, exprime toute sa sympathie pour la Société et assure qu'elle pouvait compter sur le concours actif de la Municipalité de cette commune qui forme l'essence la plus typique de la véritable architecture basque.

M. Baugé si part des excuses de MM. Jérôme Garat, député, maire de Bayonne, Hirigoyen, maire de Biarritz, Etcharry-Ancart, maire de Saint-Étienne-de-Baigorry, Dr Colbert, maire de Cambio, Sanzurra Haizendabarrena, maire de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il ne débute sans dire que la Société croit sans cause en prospérité et en force. L'épreuve redoutable du déclin de la colonisation a fourni le meilleur indice de la satisfaction générale puisqu'en 28 mai 1930, 483 personnes sociétaires avaient été enregistrées sans que la diminution de l'effectif dépassât la moyenne habituelle due aux départs, décès, défaillances physiques.

M. Simonetzi pressentait une vaste allégerance et termina par quelques vers enjoués qui saluent l'assistance en joie.

Le Président envoie enfin toutes les sociétés à se retrouver réunies l'an prochain pour célébrer dignement le cinquantenaire et la sauvegarde de la Nive, espérant il y a sept ans, réalisation aujourd'hui.

SURVEILLANCE

Sur ce point, il y aura encore unanimité, même parmi les braconniers : avec la mise en service de l'autoroute, l'activité de nos gardes n'est toutefois décroissante.

Les résultats sont excellents et je doute que le braconnage ne soit maintenant presque complètement jugulé.

Il le serait si les condamnations ressemblaient à celles du braconnage de chasse, et l'Union de toutes les Fédérations départementales de France est bien décidée à assurer la généralisation des excellents résultats acquis par certains inspecteurs des Eaux et Forêts qui appliquent sévèrement la loi.

Grâce à l'autoroute, les services de nuit sont très étendus, et la collaboration de nos gardes avec le garde domaniale Bernard, et ses différentes brigades de gendarmerie, a donné les meilleurs résultats.

Une excellente prise fut faite en Haute-Nîve par le garde domaniale Bernard qui, ayant surpris le plus fin bracon de la région, et le voyant s'éloigner en barque, lança un violent coup de sifflet et cria au délinquant : « Ce n'est pas la peine que tu te sauves, Bergara t'attend de l'autre côté ! » Et le vieux renard se laissa prendre, vira de bord et revint sagement faire saisir son filet. On devine que le garde Bernard était tout seul !

Une autre capture fut faite par lui en compagnie de notre garde Mendiboure. En compagnie de notre garde chef Bergara, le garde Bernard dressa aussi procès-verbal contre un braconnier occidental, pour perte à la dynamite à Cambo. L'affaire provoqua un brame-lieu parmi les personnalités politiques ; en toute indépendance, notre société avait décidé de ne pas s'opposer à une transaction pour éviter que la condamnation ait des suites militaires extrêmement graves.

La Société a reçu 300 francs à titre de dommages-intérêts, et par décision du Sous-Sécrétariat d'Etat à l'Agriculture, une transaction de 772 francs a été versée au Trésor par le délinquant.

Nos gardes Bergara, Mendiboure, Maire, Iribarne, dans la nuit du 24 au 25 mai, ont surpris dans le Bastan, une équipe de trois braconniers pêchant au flambeau et au filet dit « manche ». Ils ont appréhendé l'un d'eux, un Espagnol, avec tout le matériel : un autre Espagnol a laissé dans la main d'un de nos gardes son bâton avec une poignée de cheveux. L'Espagnol arrêté était sans papiers ; il a donné d'abord deux fausses identités. Il a été remis en liberté sous caution de mille francs garantie par un honorable propriétaire qui le connaît.

Il s'en est tiré, alors que nous venions avec une transaction de 200 francs chacun ; il avait abandonné tout braconnage en Espagne parce qu'il avait été pris trois fois en braconnage de chasse, il avait une amende considérable en cas de récidive.

Nous n'avons pu nous opposer à la transaction, n'ayant pas les droits de peser sur le Bastan qui nous surmonte pourtant de nous porter partie civile.

Un autre Espagnol a été arrêté en dépit de braconnage en Nive, le 1. juillet.

Une équipe de braconniers a été pris le 12 août sur la Nive de Biarritz par Bergara, aide du gendarme Harrietza.

Ces mêmes braconniers avaient été pris le 28 juillet à 23 heures par les pompiers de la brigade de Saint-Etienne-de-Baigorry, pêchant au râteau-trot. Le lendemain, ils avaient été dénoncés dans la même occupation.

Il est mal de voir à quel point on peut se moquer de la loi ; nous sommes ici dans leur cas, toute nouvelle transaction sera un scandale.

Enfin, une capture intéressante a été effectuée dans le même secteur.

Sachant que nos gardes opéraient en Biscaye, une équipe de braconniers en partie à motocyclette vint d'Urepel. Les gardes de Biarritz alertèrent leurs collègues des Aldudes. Ces derniers reprirent les braconniers et saisirent leur matériel. Ils étaient porteurs de 5 £ 100 en truites, en 135 pièces ; mesme, 250 mesme par truite ! Il y avait là plus de pêcheur de 6 existantes de long !

Contez un tel vandalism, il faut une répression impitoyable ; nous sommes persuadés que le Tribunal cédera la main de la motocyclette, instrument de la mort rouge ; nous espérons que Vafalos va le vent la justice.

Enfin, il est incroyable que des bâties puissent acheter aux braconniers des truites de 23 grammes, alors que la pêche leur amène tant de clients.

Nous tenons à pointer qu'une surveillance sera exercée pour régler ou non et que nous poursuivrons les bâties, les bergistes ou restaurateurs servant de pêche de taille non réglementaire.

Nos Sociétés continueront à aider à assurer le développement de l'industrie touristique, contre ceux qui, bien qu'ils soient les premiers bénéficiaires, se font les martyrs de sa ruine.

On voit, pour conclure, combien nous avons eu raison de mettre une petite note à la disposition de nos gardes ; on peut consulter les braconniers à ce sujet.



GOLF-HOTEL

17 Saint-Jean-de-Luz 11 Téléphone 0.40 — Adr. Télégraphique : Galtord

Premier ordre — Sur la Plage — Face aux Pyrénées
Golf et Tennis privés — Centre de Tourisme et Sports
Chasse — Pêche

SAINT-JEAN-DE-LUZ

GOLF-GARAGE

Près le Golf-Hôtel

J.-B.-F. Latxague



LOCATION D'AUTOMOBILES

Téléphone 0.28 et 1.48

English Spoken

R. C. Baposte n° 1.215

Téléph. 7
R. C. de Pau 72

Nouvelles Galeries

A. FAUVEL-LUINET

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Tous Engins pour la Pêche de la Truite

Spécialité de Racines Anglaises
Reconnues les meilleures

HAMEÇONS

de
Premier Choix

TOUS
ACCESSOIRES
POUR LA
PÊCHE DU SAUMON

RAYON SPÉCIAL POUR LA PÊCHE DU PAYS

Cannes - Mousquetons - Série - Céduz
- Devon - Fils d'Acier, etc., etc.

Informations et Conseils Pratiques pour ces Pêches

Montez vos Lignes

VOUS RAS DE LIGNE?

avec le

"Racine Tortue"

de 5 mètres sans nœud

La sangle qui ne s'affache pas !

Chaque nœud
ferme en permanence

48

Marcot
déposé
LA SOIE™
Paris

Si vous demandez

au plus bas prix pour cet article, déclarez-nous

HAMEÇONS MONTÉS

par

" Racine Tortue "

Cristal doré - Fergis
Fergis Enroulé rouge
(0.6 à 90 mètres avec hameçon)

Un Record pas ordinaire

EN 1928

dans les Concours de Pêche

La "RADIA"

L'appât des AS - l'AS-lézappé
qui attire tous les poissons

50 PRIX D'HONNEUR

Les 20000000 de RADIA

Il n'y en a pas deux dans toute la France

La boîte Standard RADIA

à 50 francs de l'unité (France)



WYERS P.

30, Quai du Louvre, Paris

Manufacture de Matériel de Pêche

INVENTEURS FABRICATEURS

Fabriquant directement sur Rouen

Engins Supérieurs PÊCHEURS

pour toutes

Fabrication à la machine

TELEGRAPHIQUE : WYERS

TELEGRAPHIQUE : WYERS

PISCICULTURE

500 juvéniles naissus mais en incubation dans l'incubateur comme dans l'ovaire indiqué dans notre dernier bulletin ont donné environ 250 juvéniles de deux à trois mois.

Quelques accidents se sont produits qui ont réduit cette année le piérotage, mais c'est encore une bonne récolte.

Les déversements ont été effectués pour la moindre partie en utilisant notre petite auto et les nombreux bâtons de transport qui ont été réservés très pratiques.

Nous devons remercier le garde domestique des Eaux et Forêts Barnard, qui a aidé nos garçons pour presque tous ces déversements. Comme de coutume, moins de temps plus rapidement grâce aux facilités de transport, les juvéniles ont été expédiés aussi bien dans les rivières que sur les frayères des rivières principales.

La station d'Ungel par suite de l'accident survenu au moulin n'a pas fonctionné cette année, mais notre station centrale est là pour nous compenser et les déversements ont été aussi nombreux dans la région des Alibards que de coutume.

La station numéro 1 à St-Jean-Pied-de-Port a eu un rendement assez faible, très bons juvéniles mais, gros déchet, peut-être est-il dû à des fuites par les grillages de sortie. Il n'y avait d'ailleurs que 20.000 œufs à cette station.

Pour ailleurs très bonne récolte avec maximum à la station numéro 2, à la Madelaine.

Des travaux vont être entrepris cet été pour séparer les dégâts de la crue à la Station Centrale numéro 6 où le niveau a relevé la berge le long de la maçonnerie et amoncelé un coin du barrage destiné à la capture des reproducteurs.

A la même station le filtre va être transformé pour recevoir des citations mobiles.

Les bacs vont aussi être modifiés pour se

concentrer qu'une faible quantité d'eau courante, à 2 à 3 secondes dans les bacs des noix continuelles accrochés.

C'est la brigadier des Eaux et Forêts Barnard, d'Oloron, qui a trouvé cette importante disposition.

Il est certain que les piscicultures que nous conservons manifestement sont bien différentes de celles que nous avons utilisées jusqu'ici, depuis la station de St-Jean-Pied-de-Port, jusqu'à la Station de Linc-Aubrey (Société de Tardes), j'ai évalué selon mes expériences personnelles et les sites rencontrés ailleurs, la courbe de voyage d'Ungel.

Pourtant celle station numero 1, j'ai connaît les stations n. 2, 3, 4, 5 sur le même type avec modifications successives, puis la station centrale numéro 6 profité des expériences antérieures et de mes visites à la pisciculture de Normandie à Bernay, et à la station de Lange, dirigée par M. de Lachaudière, alors inspecteur principal à Caen.

Après les expériences de la station 6, j'ai fait établir les stations d'Oloron et de Salies, mais avec un nouveau perfectionnement du niveau une fois à M. Beaumal, le propriétaire de la pisciculture de Normandie, j'ai conçu et fait faire les appareils de la station de Linc-Aubrey pour la Société de Tardes.

L'expérience antérieure trouvée par le brigadier Barnard et notre camarade Barros d'Oloron meurt je crois tout a fait au point aux piscicultures.

Evidemment je ne vais pas chahuter nos stations de la Nive, on les perfectionnera, nos camarades pratiqueront de nos expériences puis à leur tour nous aideront de leurs inventions.

Je crois sincèrement que notre département est le centre le plus actif de la Salmoniculture en France.

Cette année nous avons accroché nos déversoirs de truite arc-en-ciel — sur 100.000 œufs il y a eu ce soir 70.000 alevins.

COTISATIONS : Français, domiciliés dans les Basses-Pyr., 15 francs par an.

Hors ce Département, 30 francs. — Etrangers, 50 francs.

Membres à Vie : Français, 200 francs. — Etrangers, 400 francs.

CHÈQUE POSTAL, Bordeaux 16.333

Société des Pêcheurs de la Nive . 36, Quai des Corrèze - BAYONNE

Une nouvelle trombe d'eau dans la Vallée d'Arneguy

Comme en août 1927, une nouvelle trombe d'eau s'est abatue le 28 juin sur les montagnes débordées de la haute vallée d'Arneguy. En quelques minutes la Nive d'Arneguy montait de 3 m au 7 et n'avait pas qu'un bouton de bosse.

Le 7 juillet, M. l'abbé Donetche, curé d'Arneguy m'écrivait :

« Je m'adresse à vous comme président de la Société de Pisciculture. Une affreuse trombe d'eau s'est abatue encore une fois sur notre région, versant espagnol, rive droite de la Nive d'Arneguy, exactement au même endroit qu'en 1927. L'eau a atteint au point d'Arneguy la même hauteur qu'en cette date.

« Vous ne pouvez rien faire rebâsser en territoire espagnol mais la trombe a ravagé notre rivière, tout le poisson a disparu.

« Pouvez-vous mecrire des alevins dans les cours d'eau côté français qui descendent de nos montagnes ? »

Il restait quelques milliers d'alevins de trois ans environ, à la station centrale, et nous les avons envoyés à Arnedguy.

J'ai reçu le 17 juillet la lettre suivante :

Mon cher Monsieur Roca,

« J'ai reçu hier les 4 caisses d'alevins, soyez remercié ce monsieur et ce conseil des pêcheurs de notre cher Arneguy,

« Nous avons reçu jusqu'à 700 mètres d'altitude, en amont du pont international un ruissellement dénommé Presles creux, et avons libéré nos alevins. Nous édons M. Sabatier, douanier, Marca, entrepreneur, Clapponchère, facrav et veille serviteur avec deux séminaristes. Ces messieurs et moi aussi, nous espérons que vous ferrez d'autres envois il en faudrait encore pour 3 autres réservoirs... etc. »

Nous avons pu faire encore un essai de même importance le 18 juillet qui épauva notre réserve, comme nous le disions ci-dessous un autre envoi nous est offert par nos camarades d'Oloron ; nous n'avons pu faire mieux car nous percevions ces déversements à la fin de juillet, ils ont duré près de deux mois.

Nous avons été particulièrement heureux d'être encore en mesure de rendre service à nos concitoyens de la Nive d'Arneguy, nous avions déjà en mai et juin déversé environ 10000 alevins de trois courants dans la rivière, mais ils ont dû être tous par la boue, le 28 juillet.

Ce qui m'a été particulièrement sensible c'est que j'en suis maintenant dans toutes nos campagnes, que notre service de repeuplement est là pour réparer les désastres ou pour améliorer le stock. On a vu l'efficacité de notre œuvre, des appels comme celui de M. le Curé d'Arneguy sont notre meilleure récompense.

Concours de la plus grosse truite

Primes régulières :

Armand Bourdetie, truite de 1 k. 000,
Saint-Jean-Pied-de-Port ;

Landaubert, truite de 1 k. 500 à 2 k.
Etchecoz-de-Balberguy ;

Aleixo Joseph, truite de 2 k. 000, à Nive,
Jean-Pied-de-Port (Nive, id. 11) ;

Echegaray J.-B., truite de 1 k. 500,
Saint-Jean-Pied-de-Port ;

Lassalle Pierre, truite de 1 k. 200,
Saint-Etienne-de-Balberguy ;

Bernatouet M.-A., truite de 1 k. 100,
Barbazac.



M. Armand Bourdetie, de Saint-Jean-Pied-de-Port avec une truite de 2 k. 000. (A. Vautier 4 pieds).

Concours du plus gros Saumon

Prix grosso pris régulièrement avec écailler :

Haran, saumon de 11 kilos, à Bidart.

Recrutez de nouveaux sociétaires autour de vos amis accroissez ainsi les moyens d'action de notre Société.

BILAN 1929

ACTIF

Tresor Caisse National à S. Mart	1.779,00
Compte Compte Dépôt	816,00
Compte dépenses non déployées	2.506,10
	5.091,10
Montants partiellement rembour- sables par extractions d'Etat	
Succès	47.631,23
Montants :	
Tresors reçus : 8.443,00	
Extractions : 6.492,00	15.412,00
Montants reçus pour Oloron	1.343,73
Dépenses non remboursables	
Location bateaux de pêche	2.360,00
Montant Niv.	84,50
Propagande	494,80
Dépenses administratives	
- secrétariat	4.251,48
- imprimerie	116,76
Montants cotisations Fédérales, In- stitution, etc...)	36,16
Montants	1.004,30
Montants	25,00
Montant Niv. Impression	3.387,40
Cotisations 1929	214,45
Avances à Fédération	815,00
Avances à Salle de la Fédération	2.884,80
Montants à rem- bourser	260,00
	3.984,80
	86.452,59
Excédent exercice 1929	4.206,61
Total	90.793,21

PASSIF

Capital — 10 montants à vie (à de plus à 4% fixe)	
Augmentation val. pour les autres	1.616,00
	44,70
Cotisations :	
1) Tresors en 1928	
15 cotisations	8.860,00
10 donations	1.912,00
14 volontaires	1.010,00
(la meilleure à 100. Total pen- sé : 100 cotisations)	10.782,00
Cotisations collectives	
Excédent 1928	5.641,00
Avances Dr. Bouillet en 1928	4.000,00
	8.641,00
Salutations (var.)	
Montants Salmons	
Payés de 1928 (à 200,00)	8.000,00
Salvations 1928 mandarines	1.395,75
Salvations 1928 versailles	4.130,00
Salvations 1928 saumon et doré	10.000,00
Salvations doré pour plus tard	1.245,75
Publicité Niv.	
Revenus	
Rentes diverses	
Cotisations 1930	
	214,45
Total	90.793,21
Total	90.793,21

COMPTE D'ORDRE - BILAN 1929

DEPENSES ET ETAT DES COMPTES DE PASSAGE

(Montants et Sommes égales)

Tresor Salmons avec Oloron	9.396,55
Enlèvement resto	2.100,50
Tresor Dr. Bouillet	1.704,15
Avances 1928	1.605,00
Enlèvement resto	2.000,82
Enlèvement camot	3.400,00
Département	27.395,00
Tresor Salmons avec reprod. Oloron	2.354,85
Avances	1.373,45
Total	53.487,15

COMPTE DETAT EN PASSAGE POUR TRAVAUX SPECIAUX

Sommes reçues ou à recevoir

En dépense de 1928 pour Dr. Sa- muel avec Oloron	11.094,81
(reste de 18.664)	
En dépense de 1928 pour plastici- taine Samuel	8.314,81
(reste de 1.331)	
En 1929. Dr. Bouillet	5.000,00
Canot	3.400,00
Département. Echelle de Can- arie	17.356,90
Dé à la Société pour salubrité 1929 pour actions reproducantes	1.013,40
Total	38.487,15

SOCIÉTAIRES !

Réservez vos commandes à nos Annaliere
et recommandez leur Maîtres !

BILAN 1929

Ce bilan a été préparé veille fois sous une forme également astucieuse pour donner une image plus exacte de la situation et de l'état financier propres à la Société.

Un compte d'ordre a été établi pour les dépenses qui ne sont en réalité effectuées pour le compte de l'Administration des Eaux et Forêt ou pour des services ne concernant pas spécialement la Nive.

On trouvera ainsi certaines confusions comme celles que l'on a pu lire dans la presse locale où l'on disait d'une part que l'Administration des Eaux et Forêt avait conservé les pêches d'Orthez ville et d'Orthez Castetarbe et qui est exact, et d'autre part que la Fédération Basco-Béarnaise avait reçu par l'intermédiaire de la Société de la Nive, et entre autres sommes au même usage, 20.000 francs de subventions, alors que ces 20.000 francs avaient été immédiatement reversés au Trésor précisément pour financer la construction de l'échelle de Castetarbe.

Des esprits mal intentionnés se servent alors de cette confusion pour détourner nos Sociétés de gaspillage ou pour insinuer qu'elles ne font que travailler avec l'argent de l'Etat.

Le Bilan du compte d'ordre de vers s'élevait ainsi à 51.478 fr. 35. Il est important, comme on le voit, il y a dans ce total des sommes destinées à l'entretien de la camionnette de la pêcherie nationale d'Oron, à la réfection de l'échelle de Castetarbe, etc... toutes dépenses qui ne concernent pas spécialement notre Société.

Ces dépenses et subventions étaient remboursées dans les bilans annuels à une rubrique : compte de passage. Voyons donc le bilan propre de la Société tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale.

Au passif, le compte capital s'est accru des versements de 3 nouveaux membres à vie étrangers : MM. Graham Hutchison, Arthur Whitney, Armstrong, et d'une somme de 44 fr. 30 représentant la légère plus-value de notre portefeuille au 31 décembre 1929.

Les cotisations ordinaires (de fr. 1 et 30 fr.) se sont élevées à 9.860 + 30 francs pour 93 sociétaires — 19 sociétaires étrangers ont versé 1.542 fr. 61 et 44 bénévoles 6.60 fr. — l'ensemble des cotisations encaissées au titre de l'année 1929 est donc de 18.021, 61 pour un total de 1.045 sociétaires dont 19 membres à vie.

C'est un résultat fort honorable, mais comme on le voit dans une note du même bulletin, les cotisations de 1930 atteignent déjà

plus de 10.000 francs soit 100 francs par sociétaire soit indiquant sur une base sociale. Nous devons particulièrement remercier les cotisantes de St-Etienne-de-Baïgorry et de Saint-Martin-d'Arrouy pour leur générosité, elle nous ait un peu moins diminué la disponibilité des fonds.

La Société avait en cours de vers les résultats de nos tirages pour nous d'arrondir mais aux expériences du M. le Maire nous ont, cette année, au moins rendue plus favorable la balance du compte d'ordre.

Les subventions reçues, principalement, avec des succès dans le fil de la Nive, soit 19.118 francs non remboursables au 31 décembre 1929; ainsi que tout ce qui y est à 10% fr. 26 parisis en 1929 mais au 31 décembre 1929 et de ce fait portant au Bilan de 1929. A cette somme s'ajoutent 2.285 fr. 73 + 4.440, remboursable au 31 décembre 1930, de dépenses de vaste aménagement et planification ; sur les subventions reçues de nos amis brevets 8.000 francs pour la baignade de la Haute Nive et 30.000 francs de la subvention solitaire de 1929. Le total soit 50.000 francs être acquis au 31 décembre 1929. Il ayant été présent en réception de ce royaume, cette somme n'est pas encore très élevée 1930. C'est expliquée d'autant mieux la gestion financière de notre Société est difficile par moments, avec les rentes qui provoquent forcement les paiements des subventions des Jeux, notamment jusqu'à, nous avons toujours pu réaliser totalement et sans gêne chaque année, nos programmes.

Comme il y a sept ans cette même période, nous pouvons avoir espérance de la voir continuer et il nous est permis d'envisager une considération lorsque nous proposons d'entreprendre un nouveau programme.

C'est aussi cette réalisation méthodique qui enseigne bien des Sociétés à suivre nos conseils et à s'inspirer de nos méthodes ; il est alors de voir un bilan grossier comme ce chiffrage, au moins s'il est sincère, et notre Société n'a point réalisé de miracles sous ce rapport, sauf celui de l'unité, de la persévérance et du travail.

Les recettes de publicité du Bulletin régissent les sommes encaissées à ce titre, malheureusement étant lacuna chez nous ; avec la progression du nombre des sociétaires qui augmente le coût de l'impression de chaque bulletin il est assez difficile de réaliser l'équilibre complet du budget du bulletin.

Avec les échecs, les justificatifs et les avis, le bulletin a été créé :

— 422 —

Etablissements Franco-Basques

BAYONNE - 43, Rue Bayonnaise
Adresse Télégraphique : JOSEMON-BAYONNE
Téléphone 9.34

Tout ce qui concerne la Chasse et Pêche

Soies et Cannes à Lance pour le Saumon
Cannes à Mouches - Mouches - Racines
anglaises pour la Truite

SE HABLA ESPANOL

ENGLISH SPOKEN

BIDARRAY & U. F.

Hôtel du Pont d'Enfer

Fax au Vieux Pont

Central pour toutes les Pêches

Eau courante — Salle de Bain
ÉLECTRICITÉ

CUISINE SOIGNÉE

Prix Modérés



Téléphone 2

Garage

CHASSE - PÊCHE

Rues canadiennes anglaises - Baies canadiennes

L. P. DUCASSE

20, rue des Trois-Corbeaux, Bordeaux

6^e Assortiment d'Articles de Pêche

Cannets, Homopoles, Moulinets
ARMES et MUNITIONS

Téléphone 11.16

Téléphone 11.16

BIDARRAY

(Central pour toutes les Pêches)

Hôtel du Pont d'Enfer
SUR LA NIVE

CONFORT — CHAUFFAGE

Eau courante

GUIDES POUR LA PÊCHE

Votre Guide

Téléphone 2

Pisciculture de Normandie

E. BEAUMÉ

Propriétaire à BERNAY (Eure)

Spécialité de Grandes Truites de rivière
Truites de Mer - Truites Américaines
— Saumons —

Œufs embryonnés des meilleures races
— de Truites —

Alevins et truites pour l'Elevage et
— le Sport —

Transport par appareils avec diffuseurs d'oxygène

Fournisseur de l'Etat, de la Société des Pêcheries
de la Nièvre, de la Fédération Basco-Béarnaise
des Sociétés de Pêche, des principales Piscicultures
et Sociétés de Pêche de France et de l'Etranger.

40 kilom. de Rivières à Truites sur la "Risle", la "Charentonne"
et la "Touques"

PÊCHERIE de SAUMONS sur l'ORNE

de répétition à la répétition (tableau 1-1000 répétitions), le tableau 1-1000 répétitions, le tableau 1-1000 répétitions, le tableau 1-1000 répétitions, le tableau 1-1000 répétitions.

— 1 —

... les progrès d'improvisation sur une matière. Nous continuons cependant à écrire le produit de la publication que balaïde prévoit le développement du balaïde étant en équilibre avec l'adolescence du temps. La légende rompt et le balaïde, toute publication créée, sera validé près d'un millier de francs à la Société des arts.

Nous estimons que cet organisme devrait être mis en œuvre par le commerce local, surtout par celui de la Côte Basque car il n'est pas de publications aussi prospectives pour l'ensemble de toute la région.

Ses revenus comprennent les versements de nos taxes et l'honorat de nos dépôts au Comptoir Lyonnais et à la Banque Inclusaï. Les revenus divers sont les ventes d'Imagines et de cartes de la Nive. Toutes quelques sociétés un peu d'avance leurs cotisations 1920 et nos denrées être parmi eux M. Ross, de Béziers, qui avant de partir pour un voyage de pôle d'en au Japon a fait à nos amis une cotisation de nos francs pour leur marquer à quel point, malgré ses éloignement, il tenait à s'assurer à autre époque.

Ce sont là de ces simples gestes qui réveillent les dirigeants d'une cause comme la sienne.

Le total des recettes et du capital, c'est-à-dire de passif s'élève à 90,703 fr. 91.

A l'instar nous avons nos 3 Bons du Crédit National autorisés à la Caisse des Dépôts et Consignations pour cautionner notre location de la Nive, jusqu'à notre ancienne caisse au même dépôt qui va nous faire rembourser et enfin une somme de 2000 francs, validé du conseil à emploier selon les statuts.

Puis viennent les dépenses partiellement remboursables par subvention de l'Etat ou le produit des jeux selon la loi de 1940, ces dépenses comprennent celles de surveillance et de pénitencière.

Les dépenses de surveillance comprennent les traitements et frais des gardes. Sur cette base, les frais d'équipement et une part fixe de la petite moto 6 HP Peugeot.

Les travaux réalisés de particuliers comprennent entre des modifications de détails à diverses autres les dépenses principales se situant :

Construction des filtres, station 5, 1, 1, paiement du solde de la maçonnerie de la station 6, la construction des stations de coupe de trains (maçonnerie excepté), le changement de la solaire de la station 3, coûts d'un grand panier pour transport des conducteurs. L'entretien comprend l'achat de sel, les frais de capture des reprochantes, les locations de terrains, palement de personnel, niveau d'entretien — nous supposons qu'une production a été de 1920 à 26000 alberts, mais que les coûts ont été les mêmes.

Les trois pour le matin ont été mis au point et sont utilisés pour les captures de nombreux rapaces.

pendant que à Châlons, les attaques d'embryos et d'œufs d'espèces de mésanges à la saison des œufs sont l'importante et le seul indice de la présence importante de ces oiseaux dans les parcs urbains dans la cage. Cependant tous ces indices d'abondance sont bons. Le total des mesures démontre qu'il existe un rapport entre la densité de ces oiseaux et la disponibilité de leur nourriture.

peut appeler quelconque membre des Génies d'Orléans et de Paris, la surveillance de la Drôle va être exercée à peu près exclusivement par les Sochons, sur cette île, l'Académie grande école d'université qui en leur seul, ne pourra, malgré son prestige, rien faire d'autre qu'éteindre la scie.

Les dépressions sont relativement rares et d'origine énigmatique — le sommeil est assez régulier mais l'activation des poumons et bronches devient quelquefois les symptômes de certains passages.

Le programme se sera les offices en sa-
gris. Les cérémonies administratives compren-
nent aussi bénédiction en hall ouvert, et
les communions les fêtes de vêtements, bénédic-
tion, réconciliation, baptême, lances guita-
res, appositions de la croix. Les di-
pôses diverses sont les plus courantes
d'entre elles. Fishing-Club de France, aména-
geant du bureau, invitent au banquet.

Dépenses du budget, sous un aspect détaillé, para des succursales à l'assiette de l'essai. Ainsi comme les cotisations ~~des~~ payées d'avance — et l'excédent de l'exercice qui devient

Sur ces assises des sommes diverses ont été avancées à la Fédération, à quelques occasions pour construction de matériels et elle les assises ont été payées par erreur pour le Syndicat du Fabrénac. Nous rappelons que nous n'avons aucun casse, toutes nos opérations sont faites soit par le Crédit Lyonnais, ou la Banque Industrial soit par le compte éventuel postal. Il n'y a jamais de paiement différé ni pour que toute notre comptabilité soit reçue par les autorités judiciaires. Si nous devons ya faire à quelques-uns et qu'il nous est donné un, il ne rense pas sa trahie, mais nous trouvons plus facile toutefois, plus reposant un versement de 40 francs. Ce procès est très important pour la sécurité des écritures

Nous pouvons épouser une logique servile de la lecture de tous nos films, et céder de nous faire assimilables, ou nous empêcher d'atteindre la vraie vérité des choses, c'est un défi de toute subversion de l'Ecriture.

Quant aux subventions de prélèves des H.A.C., elles sont un droit laissé par la loi de 1945, si ce n'est refusé à une Société privée montrer des travaux et des réalisations comme les nôtres, lorsque Société de France ne servira en revanche, mais nous avons aussi le droit de rappeler que ces Subventions sont délivrées par le produit des Jeux, et que Mauricium où l'Etat paie son impôt sur les Jeux a tout le droit de demander, comme elle l'a fait plusieurs fois, plusieurs reprises, à ce que la Société de prélèves qui intéressent à ce moment sa prospérité économique, soit partie dans nos réalisations, comme telle de ses ressources et de ses travaux.

Membres Bienfaiteurs 1929

HORS DEPARTEMENT	
M. Bégin Albert, Bordeaux	100
Perrin Maurice, Paris	100
Capucine Thomas, Lourdes	100
Ch. Masse, Bordeaux	100
Moulier Alfred, Neuilly	50
Boulard, Lissé (Lorraine)	100
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT	
Ricq Maurice	110
CAMBÉ	
Calame Jean	100
RAYONNE	
Commandeur de Marcellin	100
Thermet	50
Rouget	100
Garnache	100
Bonfils de Comanselle	50
Gregory	100
MARRITZ	
Père Jacques	100
Perrin Paul	210
Pugnet	1,000
Pissot	200
Solozay	500
Lacombe Léo	200
Sauvageon	1,000
Sauvageon	90
Laburde Jean	90
De Lamonté Jacqueline	200
Hirault	100
Hiriquet	800
Bernard	90
O'Malley Emye	100

A reporter

6,000 fr.

1 Médaille de Bronze
3 Médailles d'Or
Diplôme d'Honneur
Grand Prix



Usine à TZEAUX

(Salles)



Puechard
Soutien-gorge
INVENTEUR

6, RUE BOURG L'ABBÉ
PARIS

SPÉCIALISÉS DANS CHAUSSES
SOUTIEN-GORGES COUPÉ

ATTACHE LE MARCHÉ

ISOLANTE-IMMÉSABLE
SANS COUTURE
NE GLISSE PAS
NE SE DÉFORME PAS

Pour toutes Chaussettes
Série Prix fixe
Avec remise aux détaillants

Cane Bleue	120 fr.
Cane Bleue	150 fr.
Cane Or	180 fr.

La dentelle est appliquée dans les Articles "Puechard" (chaussettes et talons garantis 6 mois sans réparation). Seule, la dentelle des pantoufles et l'art du travail, tout les détails sont de précision.

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Petit Carlton

SAINT-SEBASTIEN

Douceur Languedoc

12 membres Bienfaiteurs à 20 fr.

ETRANGERS DU PARISAGE

Major Turberville, 100, Colonel Kinnaird Woodland, 100

Total

Versement au titre de notre fonds le 15.12.1928 à Pauvers 100 francs

Salutations collectives nos 1521

Ville de Biarritz	1,000 fr.
Syndicat des Hôteliers de Biarritz	1,000 fr.
Ville de Bayonne	2,500 fr.
S. I. de Bayonne	1,000 fr.
Baïst-Etienne-de-Baigorry	500 fr.
Saint-Martin-d'Arrossa	500 fr.
S. L. de Gaitharry	400 fr.
Société des TRAMWAYS du N.-E. de (Ossau)	250 fr.
Occasou (p/1928)	200 fr.
Occasou (p/1929)	150 fr.
Carbone	200 fr.
Total	8,800 fr.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (B.P.)



Sketch by F.W. Channing-Bell

HOTEL CENTRAL

HÉGUY

Ex-Gérant de la Chausserie à Biarritz et du Coq-d'Or à Toulouse

Salon - 2 Salles de Bains - Eau courante
chaude et froide dans toutes les chambres

Cuisine Basque soignée

Terrasse ombragée sur le bord de la Nive
Restaurant . . . Chocolat . . . Thé

Pêche au Saumon, à la Truite
EXCURSIONS

Tél. Saint-Jean-Pied-de-Port N° 8

LES INFIRMES DU SANG

Les infirmités sont la perte d'énergie, parfois qu'elle est telle que les actes de leur sang. De la décomposition, accès, crise, éruption, fièvre, douleur, chaleur, douleur, sueur, morte de sueur, leur sang est tout aussi malade que le sien. Leur sang est douleur, sécheresse, épuisement, morte de sueur. Les infirmités et infirmités sont aussi des symptômes de diverses maladies, infections, maladie, morte de sueur, etc. La femme ne sait pas où faire chaque matin, ou tout au moins, pour se débarrasser des vices du sang par le Département Richelet, qui nous fait sentir, énergie, plaisir de vivre.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. A déguster et pour renouvellement sur le traitement, adresse à M. BICHET, de Sedan, 6, rue de l'Orme, ou pour (Bonne-Pasteur).

Pêcheurs au Lancer

La Reine des mers pour le lancer
sur la Saine à

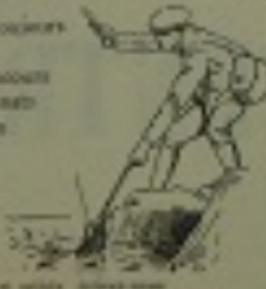
l'Abeille Barre Rouge

qui a été classé toujours première
dans tous les concours
et les championnats internationaux

43

Marque déposée
"LA SOIE"
Four

20 mètres d'épaisseur
Se faire une pente en arrière, descendre



GROSSEURS ET RÉSISTANCES
de la Saine Tressée

à l'ABEILLE Barre Rouge

2 BR. 6 BR. 9 BR. 16 BR. 31 BR. 12 BR.

BR. 8.500 9.500 12.500 15.500 17.500

AU PÊCHEUR FRANÇAIS

2, Rue Argenterie — Bayonne

Cannes — Meridien — Mouche
— et Poisson Artificiel —
Pantalon et Bas imperméables
— Chaussons Spéciaux —

INSTALLATION ÉLECTRIQUE
pour l'éclairage et réchauffage
de Tous Articles de Pêche

BIDARRAY

CENTRE DE LA PÊCHE EN PÊCHE

Villa Erramoundegia

A vos environs d'un Prof à Sainte

PENSION - BONNE CUISINE

Chambres — Salles de Bain
Source captée

GARAGE

Eau courante chaude et froide

Perfect and Quiet Fishing Pier

ENGLISH SPOKES

Pêcheurs, descendez à Bayonne
chez ce bon pêcheur de toute
et de saison ?

Hôtel Radio

Angle rue Lorrain, n° 6 et rue Vieux-Hop.
En plein centre de la Ville
Tél. Bayonne : 11.99

Dernier confort — Environnement

INFORMATIONS JURIDIQUES

UN JUGEMENT TRÈS IMPORTANT

Grâce aux efforts des Sociétés de pêcheurs, le droit des pêcheurs au pêchage plus ou moins à l'ouest pour eux associations, la meilleure preuve de leur succès, et leur droit de pêcher la rivière déclassée malveillante.

Sur la Nive, nous démontrons ce que peut déclencher un travail groupement pour empêcher et protéger un domaine contre transformé, mais il ne faut pas oublier les efforts pour la défense de nos intérêts communautaires.

Nous avons pu prouver que, théorie posée, malgré des avis défavorables des administrations intéressées, un avis du Conseil d'Etat, interposant dans le sens la plus favorable aux pêcheurs, non seulement le maintien de la servitude de halage le long des rivières déclassées, mais encore garantir le droit des pêcheurs, membres d'une Société syndicale, d'user de cette servitude pour se livrer à la pêche.

Le groupement de nos Sociétés en Fédérations départementales, l'union actuellement réalisée de toutes ces Fédérations en un Conseil National au sein du Syndicat central, à Paris, viennent d'obtenir un nouveau résultat.

Encouragés par tout le mouvement national, une société des Vosges vient de gagner un appel, contre une grande papeterie, un procès d'une importance capitale, par les attendus qui accompagnent le jugement.

Nous citons ici les attendus intéressants :

« Qu'il résulte que l'Etat a notamment conservé la servitude de marchepied nécessaire le long des rivières déclassées pour l'exercice de tous les droits afférents à la qualité de propriétaire et dont il peut disposer au profit des tiers, soit bateliers, soit fermiers, de pêche ;

« Que cela est si vrai que l'article 35 de la loi du 18 avril 1869 stipule que « les fermiers et porteurs de bâches ne pourront user sur les fleuves, rivières, et canaux navigables, que du chemin de halage, sur les rives et cours d'eau flottables, que du marchepied. Ils traiteront de gré à gré avec les propriétaires, riverains pour l'usage des terrains dont ils auront besoin pour réparer et assurer leurs flots ;

« Que l'on ne s'expliquerait pas, en effet, aucune restriction si le législateur n'avait pas considéré comme certain le fait pour les fermiers de pêche, d'user de la servitude de marchepied dans tous les cours

d'eau flottables où, malais, voire déclassés, se trouvent dans le territoire public ;

« Que la seule justification apportée est celle relative à l'idée que nécessitaient l'adjudication ou au moins l'attribution du marchepied pour exercer son droit de pêche, mais, envers des terrains non utilisés ou abandonnés ;

« Attendu que l'usage du marchepied était alors reconnu au territoire, il s'était rendu nécessaire, soit administratif et soit personnellement. Qu'il n'est pas contesté que Richard fait partie d'une Société de pêcheurs organisée et dont le président est adjudicataire du lot où il s'est livré à la pêche ;

« Qu'il se trouvait, au moment où le procès-verbal a été dressé contre lui, avec sa femme, sur le marchepied traversant un terrain de la Société d'Etat-Claiesfond,

« Qu'aujourd'hui il n'a fait qu'un de deux résultats du procès-verbal d'adjudication du 28 février 1869 et que c'est à bon droit que le tribunal départemental des Vosges a déclaré la Société des Papeteries de Châtelot vainqueur de sa demande... »

L'importance de ce procès tenu à ce qu'il est le premier qui ait suivi l'avis du Conseil d'Etat précédemment cité.

Il est donc maintenant hors de doute que les pêcheurs, membres d'une Société syndicale, ont le droit d'user de chemins de marchepied pour exercer leur droit de pêche.

Mais il faut bien noter que, vis-à-vis des propriétaires riverains, « malg » les membres des Sociétés syndicales « ont ce droit ».

Par exemple, le long de la Nive, un propriétaire riverain, a parfaitement le droit d'interdire de suivre le bord de l'eau à un pêcheur qui ne peut lui prouver pas sa carte-pêche, sa qualité de membre de notre Société.

De même sur le gave d'Oloron, les pêcheurs, pour avoir ce droit, doivent faire partie de la Société du Gave d'Oloron, et, sur le Gave de Pau, selon les secteurs, de la Gascogne Pauvaise, de l'Orthezienne ou de la Gascogne Paloise.

Il serait même à arbitrer que pour aider nos Sociétés, les propriétaires riverains exigeassent des pêcheurs la présentation de leur carte de membre, afin d'empêcher les rares individus assez peu scrupuleux pour refuser de participer à l'effort collectif tout en profitant de l'œuvre des pêcheurs organisés.

**L'ARBRE EST INDISPENSABLE A LA RIVIÈRE
Pêcheurs ! encouragez le reboisement !**

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION des Sociétés de Pêche du Sud-Ouest-Midi

Nos camarades savent que notre Fédération Basco-Béarnaise fait partie de la Fédération Régionale du Sud-Ouest-Midi, qui groupe les sociétés de douze départements.

Pas d'ailleurs, depuis 1927, l'honneur d'être le premier vice-président pour la section des saumoniers. Le Congrès annuel s'est tenu à Perpignan durant les dates de la Pentecôte, du 7 au 9 juin.

Le docteur Labey, président du Syndicat Central et Fédéral des Pêcheurs à la ligne et Rivière de France, M. Minville, secrétaire général, M. Broutin, trésorier du même groupement, étaient venus y assister.

Quelques pêcheurs se demandent parfois à quoi servent de semblables associations, qui sont représentées dans nos budgets par de minimes cotisations fédérales.

Je leur répondrai que ces groupements régionaux, et encore plus le groupement national, sont essentiels pour la défense de nos intérêts et la connaissance de nos droits.

Tout d'abord les dirigeants des Fédérations départementales y échappent; on connaît les problèmes qui partout intéressent les sociétés de pêche; les échanges d'idées, les exposés, des résultats obtenus permettent à chacun de nous de profiter de l'expérience des autres. On discute utilement avec les représentants des ministres, intérieurs.

Ainsi, cette année, le Congrès eut une importance particulière, par la présence des dirigeants du Syndicat Central auquel la Fédération Basco-Béarnaise avait adhéré au début de 1938.

La principale question mise à l'ordre du jour fut celle de la lutte contre la pollution des eaux.

Voilà un fléau qui atteint tous les rivières et tous les pêcheurs : que pourraient-ils faire sans les organisations qui les représentent actuellement ? Rien.

As contre, par l'unanimité de tous les pêcheurs associés de France, par l'appui des Chambres syndicales, des commerçants et fabricants d'articles de pêche, d'accord avec les syndicats des inscrits maritimes, une lutte à outrance va être entreprise.

On imposera le respect de la santé publique et des intérêts généraux à ces grandes sociétés qui, parce qu'elles ont intro-

duit ou se sont mises à leur service dans leurs intérêts d'exploitation, croyant que les lois ne sont pas faites pour elles et que les rivières de France sont les plus bonnes à servir d'égoïste pour leurs intérêts.

Doucement, les voix évoluent vers moins sévères, mais leur réaction ne pourraient être ténacité et volonté.

Ce Congrès fut également de l'importance catalane ; il avait été présidé par notre ami Maurice Pélissier, un homme, secrétaire général du Syndicat Central, dont le mémoire fut prodigieux et où l'activité à l'impatience de notre ami le Sud.

Le docteur Labey, dans sa table à déjeuner régionale, n'a fait venir que ce dieu olympique qui contrôlait, selon l'usage, les ventes et les tempêtes. Il envoie en mission son lieutenant Minville, c'est la nefale qui porte à l'auxiliaire des batailles, des erreurs, des injections.

Maurice Pélissier battait depuis trois ans pour les droits des pêcheurs et autres amis venus dans la halle, nous ne devons pas oublier tout ce qu'ils nous devons à ces batailles-là.

Si le permis de pêche qui est né de nos sociétés, n'a pas été aboli, si les cotisations sur le produit des Jeux qui déploie nos ressources, ont été levées, si les associations, amiables des rivages du royaume public qui nous permettent d'aller par la vindicte de certains personnels financiers, ont été obtenu, c'est un effort spiritaire de dirigeants comme le docteur Labey, Minville, Pélissier qui nous devons.

Et l'avance pour ma part que j'ose plus qu'on ne saurait l'imaginer leur grande ténacité !

Avoir eu le dévouement de battre le rast trente-cinq ans sans se laisser, non s'être laissé écouler par certains cortèges ou voleurs, cela prouve un caractère digne des plus grands éléphants.

Ainsi, l'on comprend que toute la rennaissance des pêcheurs aille à Maurice Pélissier, comme le lui exprime le grand amateur, quand il annonce sa volonté inébranlable de quitter ses fonctions de secrétaire général de nos compagnies.

Garage MOLIA

Allées Marines - **BAYONNE**
AGENCE DIRECTE RENAULT

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS
POUR CITROËN



Pièces détachées : Renault - Citroën - Berliet

13, RUE THIERS

Téléphone 513

Glaces MIROITERIE Verres

Maison **CHALTÉ**

M. MOUNESTE & H. BOURG, Snc*

BORDEAUX
53 bis, rue de Kater
TEL. 18.86 et 82.402

BIARRITZ
38, Av. de la Mer
TEL. 13.69

Spécialité de Glaces pour Autres
et de MIROITERIE Sanitaire

Les plus Finis,

Les plus Forts,

Les plus Souple,

Bas de lignes "Soie d'Acier"

DIAMANT

en acier câblé à haute résistance

HOTEL DU TRINQUET

Saint-Etienne-de-Baïgorry
ARCÉ, propriétaire

Repas au bord de la Rivière - Terrasse ombragée

Spécialités Basques

Arrangements pour familles — Prix Modestes

Le petit restaurant

— Téléphone 7

Réparation garantie — Télephone 18.86 et 82.402
Dorez — Brossage
Calvage, Galvanisation — Endlage, etc.

A. GÉNIBEL

Place Pordelanne - BIARRITZ
Téléphone 18.81

Automobiles, Cycles, Couverts, Odierrie, Biscuit, Laitons, Roues à rayé de Zinc cuivré et fer, Rabicots, Dicos, Objets du Commerce

Travail garantie, poids et qualité
Prix intérieurement Rapide

biarritz-bonheur

magasins les plus élégants

Toutes les Nouveautés

AU SOUS-SOL

Rayon Spécial d'Articles de Pêche

ASSORTIMENT TRÈS COMPLET

ARTICLES DE PÊCHE

MAISON HAITCE

A. HARISLUR, Suc'

10, Rue Bourg-Neuf — BAYONNE — Téléphone 2.11

Spécialité pour Pêche à la Truite, au Saumon et en mtr.

— Filets de Pêche et de Chasse. . Ressorts. —

Pantalons et Bas de Pêche Imperméables bleus - Chaussures spéciales

PRIX RÉDUITS

APPATS - ASTICOTS - VERS DE VASE, ETC.

Nous avons pu visiter la station de plongée qu'il a créée à Perpignan ; nous avons trouvé pour nous-même des emménagements fort utiles.

Les deux réalisations de ce congrès seront certainement l'un des plus grands succès de toutes les Fédérations départementales françaises et d'avoir donné à toutes les sociétés mission d'engager au moins une lutte sans trêve pour faire cesser la pollution des eaux et généralement une rigoureuse répression du braconnage.

Cette répression rigoureuse existe déjà dans de nombreuses régions ; dans celle de Bayonne règne encore le régime de la transgression à taux infini qui fait du braconnage une franchise inabordable.

En dehors du Congrès, les pêcheurs suivants nous offrent un merveilleux concert au Théâtre Municipal de Perpignan. Je dirai, en toute sincérité, que l'on puisse venir à Paris, réussir plus de magnifiques ateliers que ceux de ces admirables associations.

Et ce qui est encore remarquable, c'est que ce ne furent point quelques dirigeants amis qui se mirent en Irlande pour recueillir les délégués venus de tout le Sud-Ouest-Est, ce fut vraiment un chaleureux accueil de tous les pêcheurs perpignanais.

Une excursion en autocar nous fit visiter l'admirable vallée du Verdouble où l'on a su cultiver aux Aldades ; tout près de la frontière espagnole, à Pouy-de-Mollo, nous avons étudié une très intéressante pisciculture commerciale de truites ; pour nos amis, malgré les déboires de cette race au point, elle réalisa une recette de 28.000 francs. Pour les experts critiques, n'il s'en souvient, qui lanceront ces lignes, nous terminons en indiquant que ce déplacement, comme tous les autres, ne coûta pas un centime au budget de la Société ou de la Fédération.

Définition de la Ligne Plomée

Nos camarades savent que sous les membres de la Société ont le droit de pêcher à la ligne plomée (une à trois îlots), depuis Ustaritz jusqu'à la confluence de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Tout pêcheur utilisant ce mode de pêche doit être sociétaire, s'expose à une contrainte de tout agent de l'Etat comme de ses gardes. Quelques personnes viennent de temps à autre, demander à notre bureau, des explications sur la ligne plomée.

Plusieurs jugements ont été faits à la caractéristique de cette pêche : le pêcheur arrête la ligne au fond.

Ce n'est donc pas le fait d'arrêter sa ligne flottante et des plombs qui la diffusent.

La ligne flottante est toute ligne qui, flottant à elle-même, suit le courant et tige pour être pêchante, la présence continue au pêcheur.

Il faut bien remarquer que même la ligne flottante doit être tenue à la main, l'article 5 de la loi de 1889 est formel : « Il est permis à tout individu de pêcher à la ligne flottante tenue à la main, avec les rivières navigables et flottantes. »

En résumé, sur la Nive de Saint-Jean-Pied-de-Port à Ustaritz, il faut être sociétaire pour avoir le droit : de pêcher à la ligne plomée, c'est-à-dire avec toute ligne arrivée au fond par la plomée ;

de pêcher avec deux ou trois lignes plomées, ayant chacune trois barres au maximum ; ces lignes peuvent être tenues à la ligne que par un piquet (ligne au gerlet, par exemple), de pêcher la truite à l'asticot, en posant sa ligne à terre, que la ligne soit plomée ou non ; enfin, lorsque nous l'avons dit plus haut, d'utiliser pour son droit de pêche la sorte de servitude de halage et de marchepied qui existe sur chaque rivière sur une bande de 2 mètres au minimum et de 4 m. 50 au maximum.

Comme ces droits s'appliquent à une longueur de rivière de 43 kilomètres, que le Secrétaire, a, en plus, soit le droit de pêcher à la ligne sur presque 25 kilomètres de la Nive de Béarn, qu'il a gratuité contre le service du présent bulletin ; que son domaine reçoit une moyenne de 10000 alevins de truites par an ; que ce domaine est entièrement surveillé par neuf gardes ; que deux bibliothèques gratuites sont à sa disposition, on peut estimer que la cotisation de quinze francs est bien médiocre !

Mouvement de la Société

Au 5 août 1939 : 514 sociétaires inscrits.

Total général : 1.402 sociétaires.

La pêche de la truite et de saumon sera close le 30 septembre au soir.

La pêche de poisson blanc reste ouverte jusqu'en avril 1931, mais est interdite en amont du confluent dans les deux Nives, soit sur la Nive de Béarn et sur le lac N° 1 de la Grande Nive.

Les renseignements sur l'état de l'eau à Saint-Martin-d'Arrossa (rouffieu) sont affichés sur des tableaux tenus à jour : à Bayonne, au Crédit Lyonnais, et au bureau, 36, quai des Corseaux ; à Biarritz : à la Maison du Tourisme et au Crédit Lyonnais ; à Saint-Jean-de-Luz : au Syndicat d'Initiative.

Hébergement direct : Tél. A. à Ondres.

Pour les informations et renseignements, s'adresser au Secrétaire : 36, quai des Corseaux, Bayonne, Tél. 11.78.

BIARRITZ



Soleil - Mer - Montagne

ÉDITE PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE

PÊCHE AU SAUMON ET A LA TRUITE

BAINS DE MER - GOLF - TENNIS

POLO - CHASSES

DEUX CASINOS - CÉLÈBRES FETES MONDAINES

PELOTE BASQUE - COURSES DE CHEVAUX

Les plus belles excursions en Pays Basque Français et Espagnol

Nive Anglers Club

(Started in April 1903)

Give us your home address and you will receive the further issues.

A British member of the Club has sent us the following tract which has been printed for propaganda in Canada. It is most interesting and we think that its diffusion will prove quite useful in our country, but we do not agree with the conclusion about artificial hatching. What we have learned here about netting, is quite in agreement with the Esk River (Yorkshire) experiments. But also our hatching and restocking method is, as I will show furtheron, very similar to the method used on this river, by Dr. English.

THE SALMON.

The over-netting of the salmon along the coast of Canada has partly been caused by a lack of knowledge concerning the number of parent fish that are necessary for the purpose of reproducing the annual run of salmon in the rivers.

It has been supposed that as a hen-fish ready to spawn carries 800 eggs per pound of her weight, that it would not take many pairs of salmon to supply a sufficient number of smolts and maiden fish.

The latest authorities claim that the wastage of Nature alone is so great that the final result of the mating is only double the number of the spawning fish that are on the reddis in any one season.

The late Mr. William McNeil, the expert of the River Tay in Scotland, estimated the annual run of salmon in that river to be 60,000 fish, of which 30,000 were taken by net and rod, leaving 30,000 breeders which should again produce a run of 60,000 salmon.

This shows that the wastage of Nature is far greater than most anglers supposed. When the wastage of over-netting is added there must follow a gradual decrease in the number of fish.

One of the probable reasons why there is a decided waviness of good and bad seasons of salmon fishing is that in poor seasons such as 1903, 1911, 1919, 1926, there were not a sufficient number of breeders on the reddis to counteract the great wastage of Nature, so that the cycles of poor years were repeated.

If the natural surplus be removed by

netting, the stock becomes stable, and if a larger number of fish are caught then can be produced by the fish which remain, the stock begins to decline. (Calderwood.)

Man must not interfere with the balance of Nature.

Take for example a river with an annual run of 10,000 fish of which 9,000 are caught by the nets and rods:

9,000 salmon	6,000 female	4,000,000 eggs
and 1,000 males at 8,000	ova per fish	9,000,000 eggs
ova per fish	Leaves	25,400,000 eggs
Deduct loss in fertilization	Leaves	21,400,000 fert.
55 %	Leaves	era

Deduct loss to fry stage

90 %	Leaves	10,440,000
	Leaves	2,080,000 fry

Deduct 3000 to adult age	Leaves	1,760,400
79 %	Leaves	451,600 smolt.

Deduct loss at sea (by	Leaves	434,450
mating) 95 %	Leaves	18,144 adults

(*) Undetermined.

ARTIFICIAL HATCHING.

It is this great wastage of Nature which has generated the salmon hatcheries from being successful on most rivers. Liberating 100,000, or so, of fry has little effect on the number of fish in a large river.

A hatchery to be a success would have to be run on a gigantic scale and millions of ova hatched each season. In that case the expense would be very great and it would be found difficult to obtain a sufficient number of ripe fish.

It has been tried on the Pacific Coast, but the gain has usually been offset by the fact that the nets increased more rapidly than the fish could possibly multiply. There again the off-shore netting has become excessive, and has done untold harm.

In England an investigation, as to whether it is worth while to hatch salmon artificially, has just been concluded.

A questionnaire was sent to every river in Great Britain and Mr. J.A. Weston, of the R.

Saint-Jean-de-Luz et Ciboure

(Basses-Pyrénées)

SYNDICAT D'INITIATIVE

Bureau de Renseignements ouvert toute l'année de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Place Pluviose

Renseignements par correspondance (votre adresse pour répondeur)

Moyens d'accès. — Gare chemins de fer
du Midi. A 808 km. (12 h.) de Paris ; 848
kilomètres (12 heures) de Lyon ; 221 km. (4
heures) de Bordeaux ; 769 km. (18 heures)
de Marseille.

Voitures directes Vierzon-Mende-Issoire
et vice-versa.

Renseignements généraux. — Chef-lieu
du canton : 7.000 habitants. Postes, Télégraphe,
Téléphone, Électricité, Gas, Médecins,
Pharmaciens.

Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, séparées par
un simple pont, sont situées au fond d'une
délicieuse baie dominée par le sommet de la
Rhune, à l'esthétique de la Nivelle,
3 golfs à 18 trous.

Port de pêche le plus important de tout le
littoral basque.

Climat tempéré toute l'année ; en hiver :
neige et glace sur le fleuve ; soleil merveilleux.

Toutes les Expositions.

Casino de la Pergola.

Établissements de bains de mer, installations
la plus moderne.

Promenades. — La Rhune (montagne), magnifique panorama. — Funiculaire. — Sainte-Barbe. — Bordelais. — Parc public de Dourdan (rue Camba).

Excursions. — Dans la Pays Basque, riche
de la région frontière de l'Espagne, présentant encore de vieilles villes d'un charme très particulier ; Saint-Sébastien, Courses de Taureaux ; nombreuses excursions en autocars. Tramways.

Distractioins. — Casino ouvert toute l'année. Dancing, Jeux : Parties de Pelote renommées ; Pêche du Saumon et de la Traite ; Chasse ; Golf ouvert toute l'année ; Drags ; Séances musicales, Musique Grégorienne ; Tennis ; Football ; Yachting ; Musée de la Maison du Souvenir.

Culte. — Catholique et protestant.

Hôtels et Auberges. — Stations : Molitor, Distance from : Paris 808 km. (12 hours); Lyon, 848 km. (12 hours); Bordeaux, 221 km. (4 hours); Marseille, 769 km. (18 hours). Through carriages between Vierzon-Issoire days-Issoire.

General Information. — Chef-lieu du district : 7,000 inhabitants. Post, Telegraph, telephone, electric, gas, light, doctors, etc.

Saint-Jean-de-Luz and Ciboure, separated by a bridge, are situated at the head of a beautiful bay at the mouth of the Nivelle. The summit of the Rhune dominates the town, 3 golf (18 holes).

The most important fishing port of the Basque littoral.

Temperate climate all the year round. No snow or ice in winter; wonderful sunsets.

Casino de la Pergola.

Sea bathing establishment up to date.

Walks. — La Rhune (mountain), magnificient panorama. Funiculaire. Sainte-Barbe. — Bordelais. Public park of Dourdan (rue Camba).

Excursions. — In the Basque country, visit to the neighbouring parts of Spain, with the old towns of unique character.

Saint Sébastien : ball games, numerous excursions by motor coach. Tramways.

Amusements. — Casino open all the year. Dancing, Gambling ; famous Pelote match Saumon and Trout Fishing. Shooting, Golf (open throughout the year) ; Drags ; Tennis, plate songs Football, Tennis, football, Museum of "La Maison du Souvenir".

Church Services. — Catholic and protestant.

Recueil français du Livret Guide Illustré Saint-Jean-de-Luz - Ciboure - La Rhune
Basque donnant tous renseignements sur curiosités, excursions dans le Pays Basque, etc.
en Français et en Anglais contre redevance de 7 francs.

on Wye, was requested to make a report of the results.

The conclusion of Captain was that the results were not obtained by artificial breeding, but by removing all of man's obstructions in a river so as to allow normal spawning, and by preventing all poaching on the pools, allowing no pollution, and forbidding

rest fish should be sufficient in number.

In artificial hatching the number of fish which are released do not constitute a total limit, but it is the difference between that number and the number that would have resulted if the fish from which the eggs were obtained had spawned naturally. - (Collier, Woods).

This would not apply when the spawn is obtained by taking another river.

The report from the River Esk in Yorkshire is interesting:

In 1869 no trace of salmon in the river, nor had been known in the memory of man. From 1869 onwards some intermittent hatching on a small scale and after on a larger scale. In 1890 first salmon caught with rod and line, and since has kept on increasing since. The introduction of S. salar salar due to artificial hatching. In 1904 (a good year) smolt had 2,000 and rods 100 salmon. The first spawn came from the river Tees. Since introduction of sea trout early May fish we had a run of big fish in April 1907 and again in 1916. These fish were all over 15 pounds and more slender and thicker than the usual type. Previously we never had any fish prior to the end of May. - The Esk is a small river only 2½ miles long.

Mr. Hyatt estimates that a salmon hatchery with a capacity for one million eggs would cost Dollars 7,500 and that the annual sales would be about Dollars 3,000. The yearly profit might be a run of 1,000 adult hatching fish at a probable cost of Dollars 2.50 per fish. This does not seem to me to be excessive until I remembered that the 100 salmon I had taken during the last ten seasons had cost me over Dollars 75 each.

F. G. Glazebrook.

THE SALMON

The restocking of the French rivers has been mostly prevented by the local official scientific theory about salmon migration.

This theory refuses to acknowledge the fact that there is a separate race of salmon almost for each river especially when rivers are as biologically apart as the Gave of Oloron from the Nive.

Numbered spawning beds looking the best spots for starting the race, there is no need



Unesco sauvage de la Nive pris au filet à Bayonne
Poids : 38 livres.

A good fish of the Nive - 38 French pounds,
weighed at Bayonne.

over-cautious. In thus allowing a sufficient number of fish to spawn each year in a natural manner the annual run of salmon can be increased, but it is necessary that the po-

Bottes & Souliers Caoutchouc

Fabrication et Importation Américaine élégante

Rue du Marché
à Paris



G. ARNOULD

Pessac (Gironde)

9, Rue A.-Jabotin.

Nouveaux modèles spéciaux
pour plages sportives.

Prix de gros raisons aux marchands d'étoffes des pistes de danse et de chaussures.

Vente au détail seulement dans villes dépourvues magasins.

according to this theory to take any care here about overfishing, or weirs.

As long as the water is at the moment when the analysis is made - contains more than 90% of salinity oxygen in every litre of water, salmon will run up the river whatever could be the netting, while the overfishing of one coast could not suppress the one big race of salmon in the sea!

With such a theory, with the wheel now in our rivers, with the poaching which a few years ago was the rule on the spawning beds one can but wonder how say fish could still be left.

But I think that the reason is, according to my own observations, that the results of the spawning, especially in the Nive, exceed the very low percentage given by M. F. Gray Crispold.

The milk, on the spawning bed, is not given only by cock stalk fish, but numerous parr are to be observed among them, and these parr are quite sexually ripe so it has been proved by several experiments made in our hatcheries.

The cock parr, two years old, weighing about 2 ounces 1/2 has more milk than an half a pound trout. I do not think that such is the case on more northerly rivers, and certainly it would explain the real shoals of parr which we can see upon spawning beds which did not receive more than 20,000 eggs.

I do not think that in our district there could remain up to now more than 20% of breeders out of every run.

I would like Foreign expert to come to us and study our rivers, the more I know them, the more I am astonished by their breeding power. I do not think any other river in the world could have gone through such a variation without utter destruction.

It gives actually very good prospects now that good rules are set and careful watching is spreading every year on wider grounds.

Of course anglers who do but cast their lines or write reports to the papers, think matters are going on far too slowly, but any active member of a Board of Fisheries in the world will understand how it can be long and difficult to bring to a new life long forgotten rules when they deal with more than a thousand fishermen who are electors, how it is difficult to subdue big firms, even when members of the Government are also members of their boards (often a dependant quality), to stop the building of weirs and water pollution. And to crown all, our Clubs must be popular ones, without the right of forbidding even such a shameful baiting as worm for trout.

When after six years of work, you can show as we can a 30 miles long trout river, formerly very poor, supplying this year 1300 anglers, with basket usually weighing two or three pounds, and this from February to the end of July, with a mean production of 400 pounds of trout for every kilometer of river (two pounds for every mile) you can be trusted when you say that salmon restocking needs diplomacy, time and money.

Many - sportive - salmon rods who send their fish to the markets as do the - greedy -

fishermen, want results of their work wind, without realizing the risks they run of course without periling it in the least to gather in a most dangerous way however fishes along our rivers.

I must say as only that today is the last case along the Nive and that the losses are soft in the good run of the present season.

It is quite true that we must be very careful every year about 10-15% of the fish in the runs as breeders.

Here offshore fishing is impossible, but it is only used in the Adour. We have set this year above Bayonne, however, 20 Gaves of Oloron the same good and regular watching which we have now for the last part of the Nive. It is quite true that the pollution must be prevented and that the given to the spawning beds.

But I feel quite sure that artificial breeding similar to our river hatching will be great improvement.

Artificial fertilization with very large size perfectly ripe breeders gives good results and afterwards fry with a total loss, never always under 20%.

But if we have had the pool as I have written in Nive n° 4 that the thing by this country is to be set free when a bunch of young salmon fry must be placed over her, in fact as early as possible, and this is the reason why I cannot praise too highly practical Mitchell's Salmon Boxes or a lesser degree our French Canaja Boxes.

With salmon as with trout fry, we let scatter the fry as much as possible, with them every where, even into the main brooks, almost one by one,

But we plant now 5,000 fry along one kilometer of river and not 1,000 as I think enough three years ago.

I would like this method of breeding to be tried in every salmon river.

I feel now quite sure that rearing is not only a too expensive job but an unnecessary, at least as great as the cost of fish and moreover we are not sure whether do not lack the migration seasons which bring them back to the water in which the cells - were formed.

I hope that our work will be of service to the wide world enterprise of protecting of all fishes.

M. Bell

HATCHERIES.

Very successful - we could plant very easily from the first of May to the end of June more than 190,000 three months old by a cladding 2,000 salmon, and 70,000 rainbow trout.

The 6 hatcheries had received yellow fin, the best percentage has been obtained at Chery 87%, most carefully raised by a good old keeper Chambarro and his wife.

The total expense will be about 10,000 francs.

STOCK.

A new pass is to be built in the middle Halsen weir; in the mean time, the old works are stopped one night every week the six big water gates near the weir are

water pools; at the beginning of April there is no fish fresh from the sea has been seen at Ossau.

Floods and muddy water did not allow any fishing till May, and even since water has been

However from May 15 till June 20 a local fisherman at St-Jean-Pied-de-Port killed 17 good fish in the pools between "n° 1" and "n° 2" and fish 24 French pounds, most of the fish about 10 pounds. M. H.G. Stewart killed 15 fish on the fly; several anglers killed from 10 to 15 fish chiefly above Ossau. An unusually poor year of fish being in the river since January and February afforded bad sport. It would have been a very good season if water had been in order but a few days every month in March, April, May.

Water is getting too warm now for the sport, but we are more to have many breeders in the spawning beds.

SHOOTING.

Very good stock. Many big fish reported. At St-Jean-Pied-de-Port, M. J. Boederie, 12,000 francs (over 4 pounds). M. Alain, 12,000. R. Cauville, 12,000. M. Etcheverry, 12,000.

At St-Etienne-de-Baigorry, M. Landabeurre, 12,000. M. Laxabide, 12,000.

Shoals of yearlings every where.

But as ever, there is a general over baiting which prevents trout from rising to the fly. Rainbow trout two years old are killed from St Martin d'Arras down to Irouléguy, average weight : half a pound. One ran up the River at Bidarray, it looks rather unusual.

ACCOUNTS FOR 1929.

The general annual Meeting of the Club took place at Espelette on last May 25. Accounts were approved. They may be read page 141.

They are now divided into two parts : one is the actual Club's account, the second is a special account about sums which we receive from State in order to pay special expenses directly ordered and directed by the State Service of Woods and Rivers such as salmon pass building, works of the National Salmon Hatchery at Oloron, and so on...

As one can see, most of our means are now devoted to the surveying service : 47,654.25 in 1929. Hatchery Service will cost now about 10,000 francs every year, during 1929 we had still 8,425.60 to pay for building passes or for buying apparatus.

The administrative expenses include the wages of our paid secretary.

The extra subscriptions amounted to 6,600 francs, the list of which is given among the French news of the present number.

State allowances paid or to be paid reached at 46,327.00 including sums which ought to have been paid in 1918. This lateness of public payments makes our task sometimes very difficult, our keepers having to be paid every month.

We hope that extra subscription will increase ; a keen angler of Biarritz, H. Potts raised his annual subscription in 1930

from 100 to 1,000 francs ; we hope that anglers will imitate him as much as their purse will allow.

SURVEYING.

Very efficient at first, thanks to the master car and to our young and active keepers.

Salmon poaching is at least now 3 % of what it used to be. Trout poaching is more difficult to be brought down to the same rate ; the grounds being far wider and often out of any way.

A possible wing dynamite has been found and strictly condemned.

At the end of May, Spanish poachers were arrested during the night, sailing with net and light in the Basses. Unfortunately although we set them free under caution of 1,000 francs they were only fined 200 francs by the Service of Woods and Rivers.

We must now protect salmon, very numerous in every pool, from dynamite poaching during summer as well as prevent any mining on the upper part of the lower grounds.

We must remind our friends that the monthly expense of our surveying service—including master-car expenses—was above 4,500 francs and that a new keeper should be wanted for the upper part of our ground, we are looking for the right man, we hope to get also in due time the necessary extra income.

Salmon will now run up in bigger shoals every year ; we must keep the upper hand over poachers as we have done during the present season whatever could be the poaching facilities given by the presence of many fish in some pools of the tidal waters and at the foot of the gorges which are between Cambo and Ustaritz.

PRACTICAL WARNINGS.

Course Fish season is closed till June 15. Colour and Height of the water may be read at Bayonne : Credit Lyonnais Bank ;

at Biarritz : Maison de Tourisme and Credit Lyonnais Bank ;

at Saint-Jean-de-Luz : Syndicat d'Initiative.

For any inquiry apply, write or telephone to : Secretariat of the Club, 26, quai des Corseuses, Bayonne. — Telephone 11-78.

Never forget this is but a private Club, only supported by contributors, nothing of a firm.

We are now the sole owners of the fishing rights on the whole Nive de Baigorry but for a few hundred yards a little above Ossau. As it would not be fair that the non members of the Club should have the same rights as the members on this private water, the fish keepers of the Club will now watch that anglers fishing this river be members of the Club.

The card of membership for 1930 counter-signed by the State Service of Woods and Rivers will give right of fishing along Baigorry river and right of way along every bank of the main Nive from Ustaritz to St-Jean-Pied-de-Port (40 kilometers.)

Two Reserves of Fish Sommeilles have been changed : at Hilsa it is prohibited to fish from the weir till 50 metres upstream and 100 metres downstream.

between Chats and St-Jean-Pied-de-Port, a new Fish Sanctuary has been created. The upstream limit is held by the kilom. 45.5 Mts. South of the main road, some 400 metres above the small wooden bridge called = Old wood bridge = on the map, the downstream limit is 400 metres below this bridge.

The former Fish Station is now known as the "Old Fishery" in the Georgia of Attapulgus. It is a fine house and it is a marvelous pool for fly trout fishing, good stream for the wet fly and one of the best ground for salmon.

Chez moi de cette à la Société des Pêcheurs de la Nive ». Correspondance de Commandant Roca, président de la Société, aux Conseils, Bayonne ».

The Board reminds Foreign Anglers that subscription for membership is only 10 francs every year, but that gentlemen making use of the Club's waters more than one month are invited to subscribe a further sum of no less than 10 francs towards the heavy expense of keeping the river.

Every French gentleman fishing for salmon paying a voluntary subscription of at least one franc a week.

Every Foreign Angler will receive, besides

Correspondance and cheques must be forwarded to
Président des Pêcheurs de la Nive 26, quai des Corseaux, Béarnais (64).

*Elise Saint-Lébe
Mme*

316

CHOCOLATINA

Das Elternschild
W. A. BERTZ

Hôtel Victoria

Dernier confort -:- Dernier confort
Panorama Splendide de la Terrasse

MER ET MONTAGNE

Saint-Jean-de-Luz

Im. de la Gazette, 17, rue Diderot, Paris.

La Direction Générale : M. Bégin

ITXASSOU

Centre de Pêche au Saumon et à la Truite

Hôtel
du
Pas de Roland

SUR LA GRANDE ROUTE



:: Eau courante chaude et froide ::
Confort moderne - Chauffage central

Chambres confortables - Cuisine soignée

— TÉLÉPHONE 9 ITXASSOU —

MOTOR-CAR SERVICES OF THE "MIDI" RAILWAYS OF FRANCE

SUMMER SEASON 1930

(from June to end of September)

I. - CAUSSES, Cévennes, Massif Central

Tour A. — Millau, l'Aveyron Arnaud, la Malène, Gorges du Tarn,
Millau, one day (every week day).

Tour B. — Millau, Moissac-Aigues, Grotte de Dargilan, Millau, one day
(Monday, Tuesday, Thursday).

Tour C. — Carcassonne, Albi, Rodes, St. Flour, Mende, l'Aveyron
Arnaud, les Gorges du Tarn, Millau, Carcassonne (in 5
stages, 6 days including one day's stop at Millau). Departures
from Carcassonne : Sunday, Wednesday and Friday.

II. — The "Route des Pyrénées"

Service Cerbère (or Port-Vendres) to Biarritz, or vice-versa, in 5 stages,
(3 times a week)

and

Service Carcassonne to Biarritz, or vice-versa, in 5 stages, (daily)
Via Font-Romeu, Ax-les-Thermes, Feix, Luchon, Gourdon, Castelnau,
Lourdes, and Espe-Soussens.
Or back.

For further
information,
apply to

{ Compagnie des Chemins de fer du Midi (Direction des Excursions et du Public), 14 Rue
Cardinal Lemoine, Paris (V^e).
Agence de la Compagnie du Midi, 6, Boulevard des Capucines, Paris (V^e).
Principal Travel Agents.

FONT-ROMEU (Pyrénées Orientales) (Altitude : 6.000 feet)

GRAND HOTEL ET DU GOLF ... Open all the year

Treat fishing centre : The large reservoir of « Les Bouillouses »
High Mountain Golf — Tennis

SUPERBAGNÈRES-LUCHON (Haute-Garonne)

L'HOTEL DE SUPERBAGNÈRES (Altitude 6.000 feet)

Connected with Luchon by an electric rack railway

Summer season : June to October.

Luchon is a treat fishing centre. — Rivers : "la Pique" and "l'Ore"

HENDAYE-PLAGE on the Basque Coast

HOTEL ESKUALDUNA

18 holes Golf links — Tennis — Excursions

For particulars, apply to the Directors of these Hotels
Corresponding Hotel Hôtel Madras, Place de la République, Paris